

L'opinion du Times de Londres sur la situation internationale, transmise pour le jour au Canada par service exclusif.

(Copyright, 1941, by Southam Co.)

LONDRES, 3. — Dans le but de mettre fin aux grèves qui paralysent l'industrie du charbon et qui provoquent les demandes des mineurs qui désirent obtenir de meilleurs salaires, ceux qu'on leur paie étant les moins élevés que touchent en Grande-Bretagne des ouvriers de guerre, le gouvernement a décidé de placer pour la durée du conflit cette industrie sous son contrôle.

Il soumettra bientôt au Parlement un projet de loi où l'on réglementera la consommation du charbon et où l'on annoncera les moyens que l'on entend prendre pour accroître sa production. On créera un office national des charbonnages et les propriétaires de mines seront compensés des pertes qu'ils effectueront du fait que l'on fermait tous les puits les moins productifs.

LA BATAILLE DE LIBYE

Le correspondant de guerre du Times en Libye dit que le gros des forces qu'y ont les puissances de l'axe semble actuellement encerclé par des troupes britanniques dans la région connue sous le nom de "Knightsbridge". Récemment il y avait plus de deux mille véhicules ennemis dans ce secteur et il est probable que beaucoup d'autres les y ont rejoints. Toutes les routes de ravitaillement des Britanniques sont libres. C'est là un facteur qui compte si l'on songe aux faibles opérations.

(Suite page neuf)

30,000 AVIONS ANGLAIS CONTRE LES ALLEMANDS

Telle est la perspective qu'annonce la R.A.F. pour toute la durée du mois de juin

2,000 par nuit

Après un second raid sur Essen, journée de bombardement intense en France occupée

LONDRES, 3 (P.C.) — Des centaines d'avions britanniques, chasseurs et bombardiers légers, ont franchi le Pas de Calais aujourd'hui en deux vagues contre les positions ennemies le long de la Manche. Les aérodromes allemands, les navires ennemis, les usines, les convois de fret et l'aviation adverse ont été attaqués.

Les "Boston" ont pilonné les quais de Cherbourg et du Havre, d'autres clouèrent sur ses aérodromes la défense nazie, pour préparer les raids de nuit en paralysant la riposte adverse.

Trois chasseurs ennemis ont été détruits dans la journée; les Britanniques en ont perdu quatre.

Le haut-commandement de la R.A.F. annonce que 30,000 bombardiers britanniques vont pilonner l'Allemagne durant le mois prochain, soit un minimum de mille par jour. On rapporte pour la nuit dernière un second raid sur Essen et les usines Krupp où les dévastations précédentes ont été élargies. 14 bombardiers britanniques sont tombés au cours de cette sortie.

Les Canadiens ont pris une bonne part des succès d'aujourd'hui; au moins 300 d'entre eux ont décollé vers les objectifs de France occupée.

Un porte-parole de la R.A.F. récapitulant les résultats et les moyens précédemment mis en oeuvre par cette armée contre la puissance industrielle allemande, révèle que désormais les Britanniques vont frapper à 2,000 avions par nuit, pour les gros objectifs, soit isolés soit en masse.

Mille avions par nuit n'est pas le maximum, dit-il; un second lot de mille peut fort bien être lancé sur un objectif distinct ou effectuer un second raid immédiatement consécutif sur le même.

D'après cette autorité, à une telle masse d'avions, la défense antiaérienne est débordée, les batteries ne savent sur qui pointer, les projecteurs se perdent dans le flot mouvant des assaillants, les pompiers ne fournissent pas, les gardes civils se voient impuissants contre la cadence des coups et les torrents de bombes incendiaires qui pleuvent de partout.

Après le second raid sur Essen, les Allemands sont revenus sur la côte sud de l'Angleterre, bombardant encore Canterbury et sa cathédrale, faisant des morts un peu partout et allumant plusieurs incendies.

On signale que les envois d'avions américains en Angleterre baissent un peu, l'armée américaine commençant à se pourvoir de nombreux appareils qui ailleurs bientôt viendront, avec les pilotes cette fois, s'aligner à la R.A.F. contre l'ennemi commun. Le lieutenant-général Henry Arnold, chef de l'aviation américaine, après plusieurs jours de consultations avec les autorités britanniques, est rentré aux Etats-Unis aujourd'hui.

Assassinat d'un chef fasciste en Croatie

BERLIN, 3. (P.A.) — A Ljubljana, en Croatie, un important personnage italien a été attiré dans une embuscade et assassiné. C'est ce que le journal milanais "Corriere Della Sera" annonce aujourd'hui. Le mort a été identifié comme étant le second du chef fasciste du district de Ljubljana, partie de l'ancienne Yougoslavie maintenant administrée par l'Italie.

Les Japonais bombardent l'Alaska

LA BATAILLE DE LIBYE DEVIENT UNE GUERRE DE RAVITAILLEMENT

Deux escadrons ennemis ont opéré leur jonction à travers les deux brèches et en ont fait un seul saillant de 12 milles dans les champs de mines britanniques

Rôle brillant des Français Libres

Les Britanniques sont allés loin à l'intérieur du terrain occupé par l'ennemi, s'emparer de la redoute de Rotunda Segnali d'où ils menacent le ravitaillement axiste

LE CAIRE, 3. (P.A.) — La bataille de Libye, maintenant à son neuvième jour, se transforme en une lutte de position et de ravitaillement sans résultats sensibles encore. Deux escadrons de chars axistes ont opéré leur jonction à travers les deux brèches pratiquées dans les champs de mines britanniques, dessinant ainsi une ouverture de neuf milles de longueur environ pour pouvoir communiquer avec les autres éléments ennemis retirés vers l'ouest.

Une colonne britannique a contourné le champ de bataille principal pour aller occuper une redoute ennemie, Rotunda Segnali, à 30 milles en avant de ses lignes, c'est-à-dire sur les communications ennemies.

Le maréchal Rommel, ayant pu recevoir des ravitaillements, mène actuellement la combat contre les Britanniques, au nord et au sud du saillant qu'il a pratiqué dans leur ligne; ce terrain contesté se trouve à environ 12 milles de Bir Hacheim et à 35 milles environ d'Ain el Gazala et de la mer.

Mais les Britanniques s'étant installés sur les derrières de l'ennemi

peuvent en gênant ses communications empêcher Rommel de maintenir ses ravitaillements à la cadence nécessaire pour exploiter ses avantages. Rotunda Segnali se trouve en effet à mi-chemin entre Ain el Gazala et la base allemande de Tengerder.

Les tempêtes de sables qui n'arrêtent pas la furie du combat à terre réduisent toutefois au minimum l'activité aérienne, quoique la R.A.F. se soit hasardée pour bombarder des éléments motorisés au nord de Bir Hacheim.

Les Italiens se sont essayés une seconde fois sur cette forteresse française libre, mais sans y mordre, car les Français Libres les ont repoussés avec un roulement qui leur vaud le général britannique Auchinleck, le qualificatif de "Fighting French" (Français Combattants).

Les experts militaires attribuent l'échec des chars allemands contre les colonnes motorisées britanniques à la formidable puissance de tir des chars de 28 tonnes, d'origine américaine, qui se sont surtout révélés à Knights Bridge.

Mountbatten arrive à Washington rencontrer les chefs militaires

Le voyage du chef des Commandos britanniques laisse prévoir de nouvelles opérations alliées

WASHINGTON, 3. (P.A.) — La présence de Lord Mountbatten, le célèbre organisateur et commandant en chef des "Commandos" ou corps francs britanniques, dans la capitale américaine, fait naître la rumeur persistante et de plus en plus confirmée que bientôt des troupes américaines viendraient en contact avec les garnisons allemandes sur le continent européen.

Mountbatten est arrivé ici pour se concerter avec les autorités militaires américaines; le service d'Information britannique qui se montre réticent sur le but précis de cette conférence, se borne à dire qu'il s'agit d'une "courte visite durant laquelle Lord Mountbatten se consultera avec les représentants des forces combattantes américaines".

On sait par ailleurs que les troupes de Mountbatten, les Commandos qui se sont déjà fait valoir à Bruyvel, St-Nazaire, au Spitzberg et ailleurs, ont la redoutable mission d'ouvrir la marche dans une tentative éventuelle de débarquement sur le continent européen de plus en plus gardé par les Nazis que la menace croissante d'un débarquement allié tient littéralement sur les dents.

Lord Louis Mountbatten est un cousin du roi Georges VI; après avoir servi durant vingt ans dans la marine, (il avait débuté sur le vaisseau de l'amiral Beatty et à bord des sous-marins durant la Grande-Guerre), le chef des Commandos britanniques commandait au début de cette guerre le destroyer "Kelly" qu'il ramena au port après que le navire eût été endommagé par des mines.

Le "Kelly" coula sous les pieds de son commandant dans la Méditerranée; Lord Mountbatten prit le commandement du "Javelin" qui reçut deux torpilles au cours d'opérations dans la Manche. Venu aux Etats-Unis l'été dernier pour prendre le commandement du porte-avions "Illustrious" alors en chantier de radoub, Mountbatten fut rappelé par la suite pour prendre le commandement des opérations combinées d'où est sortie la tactique des Commandos. Il porte le titre de vice-amiral et le rang honoraire de lieutenant-général et de maréchal de l'Air.

(Suite page cinq)

46 autres Tchèques sont exécutés

LONDRES, 3. (P.C.) — La radio de Prague, sous la domination nazie, annonce ce soir que 46 autres Tchèques sont tombés aujourd'hui sous les balles nazies, ce qui porte à 163 le nombre de exécutions faites, en une semaine, en représailles pour l'assassinat du chef de la Gestapo tchécoslovaque, Reinhard Heydrich.

Laval chef de la police française

LONDRES, 3. (P.C.) — La British Broadcasting Corporation révèle, sans donner la source de son information, que Pierre Laval, chef du gouvernement de Vichy, multiplie ses efforts pour mettre son pays dans la poigne nazie, à la fois sous son autorité personnelle toute la police française.

La tâche des femmes devient plus lourde



Ces 2 jeunes ouvrières, Jacqueline Bourdon et Elizabeth Saad travaillent à l'intérieur d'un bombardier. Les femmes dans les industries de guerre accomplissent des tâches plus dures que jamais et très souvent des travaux tout à fait techniques.

King refuserait de gouverner contre une importante partie de l'opinion

C'est l'attitude pratique qu'adopterait le premier ministre, une fois voté son bill amendement la clause "3" de la loi de mobilisation des ressources nationales

L'unité du pays d'abord

M. King en tient démocratiquement pour le respect des opinions légitimes, même celle de la minorité, malgré les outrances de l'imprudente réaction torie

PAR FERNAND LACROIX

OTTAWA, 3. — Le très hon. Mackenzie King songerait à présenter son bill amendement l'article trois de la loi de mobilisation des ressources nationales mardi prochain aux Communes. On mande à ce propos, dans l'entourage du premier ministre, qu'il se refuserait à gouverner à l'encontre d'une partie du pays, en l'occurrence la province de Québec, advenant le cas où ses explications et l'attitude pratique qu'il prendra, une fois le bill adopté, ne satisfieraient pas les représentants de Québec aux Communes.

Au cours de ses divers stages au gouvernement, M. King, dit-on, s'est efforcé de maintenir l'unité du pays et d'harmoniser les relations des divers groupes ethniques qui le composent. Ses deux amis les plus intimes étaient deux Canadiens français, M. Ernest Lapointe, ancien ministre de la Justice, et M. Raoul Dandurand, ministre sans portefeuille dans son cabinet et leader du gouvernement au Sénat, tous deux décédés, et qui ont eu de leur vivant une influence décisive sur la politique canadienne.

Et M. King tient, fait-on remarquer, que le chef du gouvernement canadien doit avoir la confiance de tout le pays pour le diriger, ce qui est une attitude éminemment démocratique. Contrairement à certaines

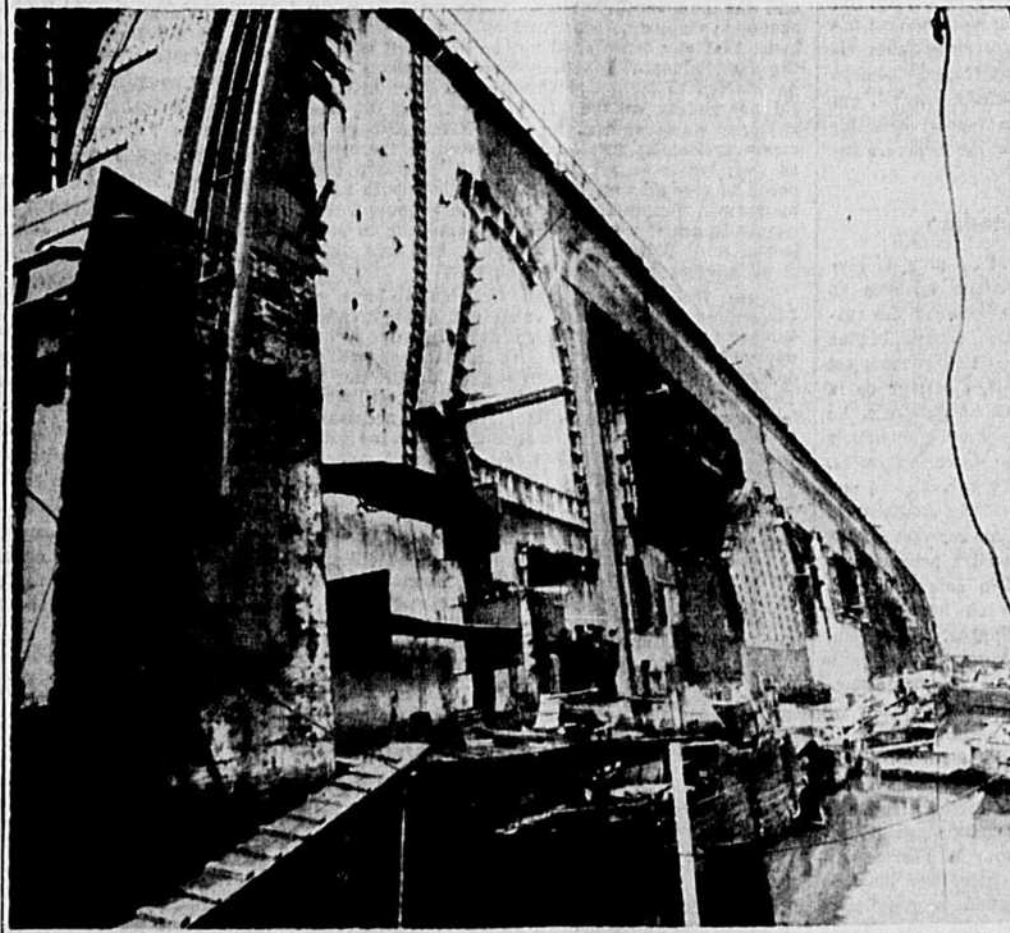
fractions toriées, qui ne se soucient guère des minorités et seraient disposées à leur imposer leur point de vue sans vergogne, si elles en avaient seulement l'occasion, M. King ne veut pas détruire d'un geste le travail de toute sa vie.

Et c'est peut-être la raison pour laquelle, la semaine dernière, deux ministres de son cabinet, MM. Louis St-Laurent et J.-T. Thorson, ont donné à entendre que le gouvernement ne songerait pas à modifier son attitude au sujet de la conscription militaire pour outre-mer et que le bill du premier ministre n'était tout au plus qu'une formalité sans conséquences pratiques immédiates. Au caucus libéral tenu la semaine dernière, M. King aurait également abondé dans ce sens et exposé franchement l'attitude qu'il entend garder à ce sujet.

Les événements semblent par ailleurs servir de mieux en mieux la thèse du premier ministre. C'est ainsi que l'on interprète, dans la capitale fédérale, le bombardement de la base américaine de Dutch-Harbor, aujourd'hui, par l'aviation japonaise. Cette attaque de l'ennemi sur une base située à près de 3,000 milles du Japon contribuera sans doute, dit-on, à apaiser les partisans d'une prétendue guerre totale qui équivaut, pour eux,

(Suite page cinq)

Le "Normandie" voguera de nouveau sur les océans



Encore couché dans les eaux boueuses du port de New-York, le luxueux paquebot français "Normandie" sera bientôt relevé. Les ouvriers travaillent à l'assèchement du bassin. Le transatlantique sera ensuite renoué et portera le nom de "U.S.S. Lafayette". Comme on le sait, il a été réquisitionné par le gouvernement américain.

ILS ONT JETÉ DES BOMBES SUR LA BASE NAVALE DE "DUTCH HARBOR"

Le communiqué de la Marine parle uniquement d'une "attaque" et ne donne pas de précisions sur les résultats ni sur la riposte à l'assaut de l'escadrille adverse

Porte-avions au large

"Dutch Harbour" est une base aéro-navale comportant une installation sous-marine et d'autres améliorations récentes réalisées par les autorités navales des E.-Unis

Un deuxième raid signalé

WASHINGTON, 3. (P.A.) — Deux raids aériens ont été lancés par les Japonais sur la base aéro-navale américaine de "Dutch Harbor", sise dans l'île Unalaska, une des Aléoutiennes, entre l'océan glacial et le Pacifique, endroit relativement rapproché de la Colombie-Britannique.

Le deuxième raid a suivi le premier à six heures d'intervalle. Ces activités ont provoqué un état d'alerte générale dans toute la zone de garde menacée par l'ennemi.

Alors qu'un communiqué de dernière heure révèle que le premier raid a causé "peu de dommages" mais a fait "quelques morts", on est encore sans détails précis sur les résultats du second.

Le gouverneur Ernest Gruening de l'Alaska a mis sur pied toutes les unités de défense civile, qui restent "en état d'alerte"; en Californie, le conseil de défense civile du comté de Los Angeles proclame également "l'alerte d'urgence"; les autorités militaires américaines dans la zone du canal de Panama ont fait prendre des mesures similaires aux autorités civiles de la ville de Balboa; toutes les permissions sont annulées, les hommes de toutes armes étant consignés aux postes de vigilance.

Les experts prévoient toutefois que si les Japonais tentaient par

La chaîne des Aléoutiennes est un long chapelet prolongeant vers l'Asie la pointe méridionale de l'Alaska, en une série d'îlots volcaniques. Les Américains y ont, en plus de Dutch Harbor, deux autres bases aériennes, "Sitka" et "Kodiak". La seconde est terminée, la première achève son établissement.

WASHINGTON, 3. (P.A.) — Des avions japonais ont attaqué Dutch Harbor. La marine américaine annonce ce soir que quatre bombardiers escortés par une quinzaine de chasseurs ont bombardé cette base navale durant un quart d'heure, à six heures du matin (midi, heure de Montréal).

(Dutch Harbor est une base navale)

(Suite page cinq)

L'aviation soviétique entre en scène contre les chasseurs ennemis

51 appareils abattus, 13 autres endommagés, plusieurs navires allemands coulés

MOSCOU, 3. (P.A.) — Les Rouges, encouragés par les terribles raids britanniques contre leurs ennemis, ont commencé des raids intensifs sur les arrières des positions allemandes, et en particulier des aérodromes ennemis le long du front.

La dépêche révèle que les Nazis n'ont pu reprendre l'initiative aérienne au front oriental; on attend encore leurs "nuées d'avions" qui ne paraissent toujours pas.

Les bombardiers soviétiques ont abattu 11 appareils au sol et un douzième en plein décollage, au seul front de Leningrad; dans les airs, ils en ont descendu 40 et en ont endommagé 13 autres.

Le major-général Nikolai Shuravlev déclare que la situation aérienne devient de plus en plus favorable pour les Soviétiques. Le nombre de vols des Allemands décroît de jour en jour; par contre leurs pertes augmentent.

L'ennemi a abandonné sa tactique de petites escadrilles opérant isolément; ils vont maintenant à 20 ou 30 ensemble; un tiers ou même la moitié sont des chasseurs d'escorte, suppléant au manque d'entraînement des pilotes par le nombre des avions.

A terre, le calme renaît un peu partout sur le front. Un gros détachement ennemi s'étant glissé dans les lignes soviétiques au front de Leningrad a dû battre en retraite devant la contre-patrouille des défenseurs.

Au front de Kalinin, les Rouges ont détruit trois chars allemands et leur ont pris quatre canons, ont fait sauter un dépôt de munitions, balayé 560 Allemands et fait des prisonniers. Les guerilleros en Ukraine ont fait sauter une voie ferrée devant un train de troupes roumaines; 300 hommes se sont fait tuer dans l'accident consécutif.

Deux frégates allemandes ont été coulées par des aviateurs soviétiques; trois autres navires ont été endommagés mardi dernier.

Un commando britannique aborde près de Boulogne

LONDRES, 4. (P.C.) — Un communiqué des Quartiers-Généraux britanniques a rapporté qu'une petite troupe de Commandos a débarqué près de Boulogne, au Touquet, en France occupée, aujourd'hui. Le parti a fait une audacieuse incursion dans les défenses ennemies, rapportant des informations précieuses. Le rembarquement s'est fait avec facilité, sous le couvert d'une puissante escadrille de chasseurs. La marine a escorté les petits avions qui menèrent les audacieux "commandos" à pied d'oeuvre.

Repondant aux réclamations des mineurs qui veulent obtenir un meilleur salaire, le gouvernement britannique, par la publication d'un "livre blanc", laisse entrevoir "qu'il est à souhaiter que les problèmes de salaires et conditions de travail dans l'industrie minière soient réglés sur une base nationale, par un organisme ad hoc."

Le rationnement de l'électricité commencera le premier septembre prochain; le gouvernement louerait les mines de charbon à leurs propriétaires et les administrerait comme il fait des chemins de fer.

C'est le député William Mabane, ex-secrétaire parlementaire de l'Intérieur, qui succédera à M. Lloyd George comme secrétaire parlementaire aux Vivres.

Le Canada

Journal du matin — Fondé en 1903

Membre de la Canadian Press
Membre de l'Association des Circulations
Membre de la Canadian Daily Newspaper Association

Le Canada est publié par la Compagnie de Publication du Canada
Limitée, au numéro 22, rue Saint-Jacques à Montréal

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL

Par la poste	
Canada (sauf Montréal et banlieue)	\$ 4
États-Unis et Empire britannique	\$ 6
Union postale	\$ 12

Livraison à domicile \$ 5

Tous les abonnements sont payables d'avance

Rédacteur en chef : Edmond Turcotte

JEUDI, 4 JUIN 1942

Les jours se suivent...

Les jours se suivent et ne se ressemblent pas.

Il y a deux ans, nous vivions les heures d'angoisse de Dunkerque.

Il y a un an, la ville de Londres subissait un épouvantable bombardement, le plus effroyable de son histoire.

Aujourd'hui, c'est Cologne et Essen, c'est la puissance industrielle de la Rhénanie et de la Ruhr qui s'écroulent sous des millions de livres d'explosifs.

Les choses ont décidément changé de face. Ce n'est plus le spectre de la défaite, de la ruine et de l'esclavage qui se dresse, menaçant, devant nous. C'est l'image de la victoire qui se lève sur les décombres fumantes des villes allemandes, image confuse mais que rien, nous en avons à présent la certitude, ne peut plus dissiper.

Dans cette même semaine de juin il y a deux ans, la Norvège, le Danemark, la Belgique, les Pays-Bas étaient perdus. Et à Dunkerque, 400,000 Anglais et Français étaient pris au piège. Des rumeurs sinistres nous arrivaient par-dessus l'océan. Le général Billotte, tué. Le général Giraud, prisonnier. Le général Blanchard se battait comme un lion traqué. Et la flotte anglaise, héroïquement couverte par les navires français de l'amiral Abrial, procédait à l'évacuation. Tout ce qui pouvait tenir la mer, depuis les puissantes unités de la Royal Navy jusqu'aux embarcations de pêche et aux petits yachts de plaisance montés par des civils : artisans, avocats, instituteurs, commis de banque, faisait inlassablement la navette entre la côte française et les ports anglais de la Manche pour ramener les glorieux vaincus qui, jusqu'à la dernière minute, se faisaient écraser sur les dunes de Dunkerque par les bombes et la mitraille des avions nazis.

Dunkerque est une des plus glorieuses et aussi des plus douloureuses épopées de l'histoire. Mais que firent les Anglais ? Ils ne lâchèrent pas. Le 4 juin 1940, tandis que les vaincus arrivaient encore, hagards, fatigués, battus et sans armes, couverts de sang et de poussière, Winston Churchill disait à la Chambre des Communes :

"Nous irons jusqu'au bout. Nous nous battons en France. Nous nous battons sur la mer et sur les océans. Nous nous battons sur nos grèves. Nous nous battons sur les terrains d'atterrissage. Nous nous battons dans les champs, dans les rues et sur les collines. Nous ne capitulerons jamais."

Nous ne capitulerons jamais ! Voilà toute la grandeur de l'Angleterre ! Deux ans ont passé. Aujourd'hui c'est Cologne et Essen qui flambent. Ce sont les Allemands qui fuient sur les routes comme les malheureux réfugiés de Belgique et de France en 1940. Et c'est la R.A.F. qui est maîtresse du ciel.

Quand on pense que des vieillards disaient à Bordeaux en 1940 : "L'Angleterre en a pour trois semaines !" et qu'ils ont joué l'honneur et l'avenir de la France sur cette aberration du jugement !

La guerre du désert

Après plusieurs semaines d'immobilité quasi absolue, les belligérants de Libye ont recommencé leurs opérations il y a une dizaine de jours. Hitler ne parvenant pas à frapper un grand coup à l'Est, comme il l'avait promis avec présomption, il a voulu remonter le moral de son peuple avec quelques succès en Afrique.

Jusqu'ici, ces tentatives n'ont pas été heureuses. Les troupes impériales avaient prévu cette diversion et elles ont réussi à compliquer sérieusement l'avance des forces de Rommel. Dans une contre-offensive qui n'est pas encore terminée, les troupes du lieutenant-général Neil Ritchie se sont emparées du poste important de Segnali, à 38 milles seulement d'une base italo-allemande. Le ravitaillement de Rommel s'en trouvera singulièrement compliqué.

Les dépêches nous apprennent également que les Britanniques ont fait de l'excellent travail. En peu de jours, ils ont réussi à détruire ou à rendre inutilisables plus de 1,260 tanks et véhicules ennemis. C'est un résultat appréciable et qui laisse prévoir que la poussée de l'Axe contre Tobrouk est vouée à l'échec.

Au reste, avant peu, la température torride rendra impossible des opérations de grande envergure. Les belligérants devront demeurer sur leurs positions. C'est dire que

les Britanniques conserveront la maîtrise qu'ils se sont assurée depuis plusieurs mois. La route vers l'Egypte et le canal de Suez restera fermée à l'ennemi.

Printemps tragique, pour Hitler. Il est pris au piège. De quelque côté qu'il se retourne, il n'aperçoit aucune issue. Il passe son temps à tourner en rond. Les offensives dévastatrices qu'il a rêvées dans la solitude de Berchtesgaden se révèlent impraticables. Il y a loin de la coupe aux lèvres...

Pendant ce temps, Cologne et Essen sont en ruine. D'autres villes allemandes connaîtront la destruction de l'horreur des populations traquées sur des routes. Il y a une justice immanente. S'agit-il de représailles ? Il s'agit tout simplement de rétorsion. Des plaines de Russie aux sables du désert, c'est la désolation de l'impuissance, c'est le signe avant-coureur de la défaite. Grâce à Dieu, les Nations Unies vaincront.

Victoria et Jacques Cartier

L'hon. M. Bouchard ne renonce pas à son idée de faire abolir le péage sur les ponts Victoria et Jacques Cartier. S'il atteint son but, il aura mérité des habitants de la rive Sud une gratitude éternelle.

Nous savons que l'automne dernier, avant la maladie qui le terrassa — et qu'il semble aujourd'hui avoir si magnifiquement vaincue à son tour — M. Bouchard s'était abouché avec l'autorité compétente à Ottawa afin que les gouvernements d'Ottawa et de Québec pussent annoncer simultanément l'abolition des péages partout dans la province de Québec. Car à ce moment-là, M. Bouchard avait déjà décidé dans son aile d'abolir les péages sur tous les ponts reliés aux Travaux publics provinciaux, et il attendait seulement, pour faire connaître son intention au public, d'obtenir du gouvernement d'Ottawa au sujet des ponts Victoria et Jacques Cartier une déclaration identique à la sienne.

Mais la grave maladie dont M. Bouchard fut atteint à ce moment-là vint s'ajouter aux lenteurs administratives pour ajourner une décision qui paraissait sur le point d'être prise dans un sens ou dans l'autre.

Les mois ont passé et le gouvernement provincial a aboli tous les péages qui sont de son ressort. Et aujourd'hui, l'hon. M. Bouchard fait savoir qu'il n'a pas renoncé à son idée première.

M. Bouchard n'a pas coutume d'être du côté perdant dans une négociation politique ou dans une discussion sur les choses administratives. Attendons avec confiance.

Choses du temps

Mortalité maternelle et infantile

D'un récent rapport du Bureau fédéral de la Statistique, nous extrayons quelques renseignements précieux sur le problème démographique canadien. Il y a d'abord lieu de noter que le taux des naissances est tombé de vingt pour cent en une dizaine d'années, soit de 1926 à 1937. Si le taux de 1926 s'était maintenu jusqu'en 1937, nous aurions enregistré 54,000 naissances de plus. Fait à souligner, le taux des mariages et des naissances ne suit pas nécessairement une ligne parallèle; ainsi, de 1934 à 1937, les mariages augmentent, tandis que les naissances diminuent. La cause la plus vraisemblable de cette situation anormale, c'est la crise économique, facteur de dénatalité.

Nous devons nous féliciter de ce que la mortalité maternelle ait eu une tendance à la baisse au cours de la dernière décennie. Le taux de 4,0, pour satisfaisant qu'il soit, peut néanmoins être amélioré, puisqu'il existe au moins 13 pays où il est inférieur.

Il en va de même pour le taux de mortalité infantile qui est, au Canada, plus élevé de 19 pour cent que celui qui prévaut aux États-Unis. Il s'établit au Canada à 56 par mille de population, alors qu'il n'est, par exemple, que de 30 en Nouvelle-Zélande, 32 en Islande et 38 dans les Pays-Bas.

Ces quelques constatations indiquent clairement qu'il y a une lutte constante à mener contre la maladie. Les deux armes qui se révèlent la plus efficaces, ce sont l'hygiène et la médecine préventive. Il existe encore dans notre pays trop de régions qui pour une raison ou pour une autre n'en peuvent bénéficier pleinement. La lecture des statistiques vitales doit nous inciter à nous intéresser vivement à ces problèmes. Voilà du patriotisme concret, qui vaut mieux que des déclarations creuses. Le capital humain est celui qui rapporte les meilleurs intérêts.

Un grand journaliste canadien

Le journalisme canadien devient de plus en plus impersonnel; il est difficile d'associer tel nom de publiciste à un journal. Il reste néanmoins des survivants de la grande époque, et parmi ceux-là, le plus connu et à certains égards le plus remarquable est sans contredit John Wesley Dufoe, directeur de la Winnipeg Free Press depuis le début du siècle. Le magazine américain Fortune lui consacre un article dithyrambique où il y a beaucoup de choses justes.

Dufoe est un journaliste né. Après avoir été peu de temps instituteur, il entra au service du Montreal Star. C'était le commencement d'une carrière longue et féconde. C'est en 1884 qu'il pénétra pour la première fois au Parlement canadien comme correspondant. Il assista aux débats où brillèrent sir John A. Macdonald, sir Charles Tupper, Tilley, Langevin, le chef libéral Blake. Ce dernier gagna rapidement son adhésion et le jeune Dufoe, descendant d'une famille tory, devint libéral. Il fut l'ami de sir Wilfrid Laurier, qu'il abandonna néanmoins en 1917 au sujet de la conscription pour servir d'outre-mer.

Bruce Hutchison, du Vancouver Sun, résume bien les grandes idées de Dufoe. "Il a combattu pour la liberté du commerce, pour la concurrence, pour l'initiative privée. Il a combattu pour la liberté politique du Canada. Il a combattu pour une nouvelle forme de Commonwealth britannique, il a prévu la fin de l'Empire britannique, tel que nous l'avons connu. Il avertit le public qu'il ne pouvait pas durer dans sa forme existante, au moment où un pareil avertissement voisinait la trahison. Il a combattu

pour que les États-Unis assument la direction d'une démocratie mondiale. Il a combattu pour la Société des Nations, l'union de toutes les démocraties. Il a combattu, quand personne ne l'écoutait, en faveur de la ruine des dictateurs, au moment où ceux-ci étaient jeunes. Mais en fait c'était toujours la même lutte, pour la survie de l'individu".

Ces quelques lignes révèlent le journaliste éveillé à tous les courants de l'opinion et capable de les diriger. Ses idées économiques nous paraissent un peu démodées, mais son attitude sur les relations entre les membres du Commonwealth sont aujourd'hui plus que jamais en faveur. Elles nous paraissent maintenant toutes simples, il ne faut pas cependant mésestimer le travail opiniâtre d'un pionnier pour les accréditer auprès du public.

J. W. Dufoe a exercé une influence souvent décisive sur la vie canadienne et les hommes politiques depuis plus d'un tiers de siècle. A 76 ans, il continue son vaillant labeur. S'il n'est pas, comme l'écrit élogieusement Bruce Hutchison, the greatest man in Canada, il demeure sans contredit le grand old man du journalisme canadien.

Grotesquery In Excelsis

Since September 1939 two cliques have worked with every ounce of power at their command to destroy the unity of the Canadian people and, per se, the efficacy of the Canadian war effort. Thanks to these gentry (and it matters neither who nor title that some of them may be sincere men) this nation stands torn with schism, consumed by the cancers of disunion, at this most crucial hour in humanity's struggle for liberation.

In one camp dwell the Imperialist Colonialists, whose principal habitat may be found in the environs of the village pump on Bay Street in the strange community called Toronto. Its mouthpieces have included that hellzapoppin, pseudo-fascist demagogue, Hepburn, the now politically-defunct Meighen, the sartorially exquisite Drew and that strange consortium of pluto-democrats whose horizon is bounded on the west by the mining share-market and on the east by the theory of Total War For Somebody Else. Of these, more anon.

In the other galère roam the Isolationists of Laurentia, the great Duplessis, the cacophonous Chalout, the Gravel, the Pouliot, all that strange and motley crew who share the conviction that Christian civilization has been restricted by Jahweh to the marge of the Saint Lawrence between the east bank of the Ottawa and the tides of Gaspé.

Somewhere in the vapours and miasmas of their minds these berenivolk have laid aside all consideration of the issues which confront the people who occupy this half of North America. Somehow, between them (although neither conceived to create the belief outside Canada that the outer shore of the St. Lawrence might be the home ground of 3,000,000 Vichyards, or worse. Thanks to their labours at home we stand today on the brink of a precipice beyond which lies the possible destruction of this nation's war effort. As this is written the woods of Ontario and Quebec rustle with lurking braves who stand convinced that if we fight each other with sufficient vigour we can in some strange manner win the freeman's Battle to Regain The World.

From the inception of armedaggon our bootlicking Colonialists have denounced every step taken by the people of Canada and their Government. As early as the first winter Hepburn was inciting armen at St. Thomas to riot in the name of patriotism, whilom the gallant Drew was muddying the stream with his toy shovel, because we had not yet acquired a great outpouring of material. As recently as last January and February the great Meighen, after Leadership of the Die Hards had been usurped for him by a handful of financial entrepreneurs, was telling us that he would touch the rich man's property only as a last resort. Even in this merry month of May the nation has heard from a mess of fools. From one end of the province to the other, a gentleman rejoicing in the name of Meas, who infers that if we cannot be saved by soldiers who accept the Constitution of the Bankers' Association as the sole Charter of Democracy we might as well not bother being saved at all, this while Churchill proclaims our brotherhood with the people of Soviet Russia. What manner of Canadianism is all this, what manner of democracy do these, our would-be leaders, seek?

Hereabouts the shoe is on the other foot. Hereabouts some men have become so concerned lest they give aid to anyone else that they deny it even to themselves. Hereabouts men are determined to cling to the thesis that all battle zones end when bodies of water are reached. The great Duplessis has fulminated against Participation at Meighen, after Leadership of the Die Hards had been usurped for him by a handful of financial entrepreneurs, was telling us that he would touch the rich man's property only as a last resort. Even in this merry month of May the nation has heard from a mess of fools. From one end of the province to the other, a gentleman rejoicing in the name of Meas, who infers that if we cannot be saved by soldiers who accept the Constitution of the Bankers' Association as the sole Charter of Democracy we might as well not bother being saved at all, this while Churchill proclaims our brotherhood with the people of Soviet Russia. What manner of Canadianism is all this, what manner of democracy do these, our would-be leaders, seek?

Constantly since war began the clear stream of free Canadianism has been befouled by those who are not satisfied simply to fight for freedom and the homeland, but who needs must have an economic empire to save, and by those others who insist that our cause shall not be defended east of the Madeleines. To settle where Canadians may be drafted to fight a Plebiscite has been held. It did not go far enough. If a canvassing of the citizenry were required to ennobled by the crises of war, better to ask the people if they are prepared to give all they have and are, in wealth as in manpower, for this cause we have espoused, not simply to ask if we are willing to continue to pour troops into Britain and to accept Britain's dicta in all matters pertaining to the war.

Once the Chalouts and the hoorah-boys of Laurentian isolation are ruled out, that is what Quebec turned down in April. Jean Baptiste is not opposed to full-out war. He is not opposed to defending this soil and he will give his life for it. The Plebiscite and Conscription apart, he will fight for Canada no matter where it may be necessary to go to defeat the enemy. But the issues have been obscured, by Meighen as by Chalout, and he is confused. No wonder. For two and a half years this country has been pouring out men, ships, munitions and guns in a constantly mounting stream. Canada's war job gives us no need to bow in shame. But we make war always as a satellite of Britain or an acolyte of Uncle Sam, always snarling at each other and apologizing to our relations and neighbours. That is what is primarily wrong with us. Canada is suffering the itches and scurries of its own introverted sense of inferiority and one result is the fall of NO votes in Quebec.

Meanwhile there is human liberty to be saved and, with it, this fair land called Canada. To the Imperialists and the Isolationists alike—a curse on both your houses.

(The Montrealer)

Leslie ROBERTS.

Mise au point de M. Howe

Le ministre des Munitions et approvisionnement a nié que le gouvernement ait l'intention de réquisitionner les pneus des voitures privées. Le ministre a aussi nié que le gouvernement songe à réquisitionner la moitié des camions en possession des particuliers.

COURRIER DES LETTRES

CHACUN SA VIE

par Berthelot Brunet

Chacun sa vie ou Les Paroles d'un Croyant de Berthelot Brunet. Depuis le temps qu'il publie dans tous les journaux et périodiques du Canada français des gloses critiques, qui se seraient imaginées cet amateur de livres céderait à son tour à la tentation de publier un bouquin ? C'est maintenant chose faite.

S'agit-il vraiment d'un livre ? L'auteur n'y voit que des notes écrites au fil de la plume et de l'inspiration, des commentaires qu'il ne s'est pas donné la peine, avoue-t-il lui-même, de coordonner suivant un ordre logique. Il fait preuve d'une grande modestie, car il est facile de trouver dans son texte un fil directeur qui relie tous ses propos autour de quelques idées maîtresses.

Berthelot Brunet a voulu dire tout haut ce qu'il pense tout bas. Les attitudes de plusieurs de ses compatriotes lui donnent sur les nerfs. "Deux choses me choquent, entre toutes, le nazisme d'importation, et le voltairanisme au rabais." Et aussitôt d'écrire "les années d'apprentissage du nouveau chrétien."

L'auteur ne consacre qu'un dernier chapitre à ceux qui vénèrent, dans le secret de leur cœur, tout ce qui porte l'estampille nazie. Il dirige plutôt ses batteries contre les incrédules, il recherche les motifs de leur incroyance qu'il assimile volontiers avec les dérèglements de leur conduite.

Il y a là une exagération manifeste. Tous les athées ne sont pas des libertins. Gare à la génération qui fausse la perspective ! La foi est un don de Dieu, une grâce toute spéciale, et ne voir en ceux qui ne la possèdent pas que des nœuds ne correspond pas à la vérité. Il y a même là une pointe inconsciente de pharisaïsme.

Mais Brunet ne raisonne pas dans l'absolu. Il songe plutôt à des cas concrets, à des hommes qu'il connaît et dont il méprise les petitesse. C'est contre eux qu'il s'élève. Il en veut surtout à l'hypocrisie, à l'individu qui se cherche des raisons métaphysiques pour excuser ses turpitudes. Il s'en prend féroce à l'intellectuel salonnard qui n'accepte pas tout bonnement d'être ce qu'il est, c'est-à-dire le plus souvent un triste sire, et qui exhibe des lettres de noblesse d'esprit fort après une lecture mal digérée de Renan ou de Loisy. Engance médiocre, qui excite l'ire de Berthelot Brunet, animé d'une ardeur de Père de l'Eglise.

Au passage, il se livre à une ingénieuse et exacte exégèse de nos lieux communs les plus fréquents et les plus honteux, car ils dissimulent souvent un piètre plaidoyer pro domo. Un paragraphe, choisi presque au hasard, vous donnera le ton de cette critique d'une véhémence ironique :

Cette ardeur pour la justice ("Que d'injustice, dans l'Eglise, ne cessent-ils de répéter"), ce zèle pour l'honnêteté dans les contrats, celui du mariage excepté, cette horreur du vol ("Nos profits sont honnêtes"), ces vies impeccables veulent nous faire excuser le reste, qui est tout, leur soumission à une Venus collet monté : elle se dévot, portes closes. Ce pharisaïsme, "une coquetterie qui se conduit bien." C'est toujours la querelle du banc d'église : "Le curé me fait payer vingt piastres mon banc, plus de religion." Eux traduisent : "Les curés m'intéressent la femme des autres, de tromper la mienne, l'abus n'est pas Dieu, et les curés sont des farceurs." Henri VIII à la manœuvre...

Je ne crois pas qu'aucun écrivain canadien n'ait débridé avec cet accent la plaie de la tartuferie bourgeoise au pays de Québec. Pamphlétaire à sa façon, Berthelot Brunet ne laisse aucune échappatoire à ses victimes. Il les bouscule avec un entrain qui ne se dément pas.

Chacun sa vie exalte la foi des humbles. Ces brèves méditations, d'une sincérité indiscutable et parfois même bouleversante, ne prêchent pas la porte étroite. Elles recommandent plutôt la grande voie de la confiance et de l'amour, la route peu encombrée de l'humilité. Si Brunet s'improvise moraliste, il n'est nullement théologien. Sa dialectique, si ce mot pédant ne lui déplaît pas trop, se ramène à une argumentation de bon sens. Elle se contente de montrer l'insanité et même la puérilité de certaines positions dictées par l'orgueil.

Notre auteur atteint parfois à une expression d'une concision toute classique. Certaines pages, qu'on me pardonne le rapprochement, font songer à La Bruyère par la précision et la netteté du trait. On découvre même une certaine coquetterie à reprendre les tours de phrase du grand siècle. Ne nous en formalisons pas; même si ce style agace à l'occasion le lecteur de 1942, c'est la marque d'un écrivain qui connaît sa langue. Il ne sont pas nombreux au Canada français.

Il faut retenir l'intelligent essai que Berthelot Brunet consacre à Léon Bloy. Visiblement, la violence verbale et les excès du mendiant ingrat ne lui agréent pas. Mais il témoigne pour le comprendre d'un bel esprit de justice. Il ne se ferait pas son thaumaisaire : affaire de tempérament. Il reconnaît néanmoins chez Bloy la flamme chrétienne et de cela il lui marque sa gratitude. Beaucoup de nuances et de vues justes dans ces quelques pages.

Brunet ne ménage pas nos admirateurs des institutions nazies. Il les attrappe surtout par le truchement de l'Action française où beaucoup de nos gens ont puisé leur culte de la raison d'Etat et de la manière forte. Aux critiques systématiques des esprits de droite, il répond par ce mot un peu désabusé : "Ce n'est pas la démocratie qui est médiocre, c'est l'univers."

Dans l'histoire, Berthelot Brunet ne retient que le solide et se moque du clinquant, du trompe-l'œil. Il termine ainsi ses réflexions : "Chacun ses goûts : au catholique louis-quatorzième, qui foudroie le Pape et dragonnait les protestants, je préfère les mystiques qui ont fondé Ville-Marie, que ses habitants n'ont pas réussi à enlaidir toute, et dont les églises accueillirent mes Homais, quand ils auront vendu leurs pédales pharmaciens."

La chair est triste, hélas ! et j'ai lu tous les livres, pourrait-on écrire en exergue de Chacun sa vie. Il reste Dieu et la foi aimante du repent. Brunet nous l'interprète à sa façon, qui n'est pas banale, dans un petit livre qui ne laissera personne indifférent.

Roger DUHAMEL.

Berthelot Brunet, Chacun sa vie, Montréal, 1942.

Le suicide diminue...

LONDRES. — Le suicide a considérablement diminué en Grande-Bretagne, par suite d'une meilleure santé morale, acquise grâce à l'esprit d'endurance britannique devant les revers. Parmi les causes de mort, lesquelles ont augmenté depuis le commencement de la guerre en Grande-Bretagne, on énumère les suivantes : paratyphoïde, dysenterie, épilepsie, pleurésie. Cependant, ces maladies n'ont été constatées en abondance que lors des premiers bombardements. Des conditions plus favorables les ont ramenées à un chiffre normal.

La cinquième colonne en marche

Ayant raconté le drame de Munich, nous avons apporté l'évidence que des forces secrètes avaient désorganisé l'intelligence et l'énergie de la France. Sans cela, jamais ce grand pays qui au cours de l'histoire a commis bien des péchés, et connu bien des défaillances, n'aurait abandonné la seule tradition à laquelle il soit toujours resté fidèle, celle de l'honneur. Ou plutôt, car il ne s'agit pas de la France — et cela on doit le répéter toujours — n'est de ses dirigeants et de son pouvoir légal, jamais le peuple n'eût approuvé l'acte épouvantable que l'on avait commis en son nom.

Qui est responsable de cette dislocation ? Le régime politique usé "jusqu'à la corde" et inadapte aux temps modernes ? L'affaiblissement d'une classe dirigeante détournée par le bien-être et le goût de l'argent ? L'influence et la contagion des idéologies étrangères ? Le vieillissement d'une société mal remise de la saignée de 1914-18, ne donnant plus assez d'enfants, débordée par l'influence des vieilles générations au détriment des jeunes ? Toutes ces causes comptent sans aucun doute.

Mais la machine puissante et redoutable, la machine tentaculaire que l'on appelle la "cinquième colonne" a joué un rôle primordial.

Qu'est-ce que la "cinquième colonne" ? Personne ne peut en donner une définition satisfaisante, tellement le mot englobe de choses disparates, compliquées et fabuleusement enchevêtrées.

L'espionnage, vieille institution, aussi vieille que les guerres elles-mêmes, mais l'espionnage développé au centuple de ses proportions anciennes : rouage de la "cinquième colonne". La propagande portée par l'usage de la T.S.F., de la presse à tirage massif, du livre, du prospectus, du tract, lançant systématiquement les fausses nouvelles, les slogans menteurs, les bruits capables de dérouter l'intelligence, de provoquer la peur, la colère, la panique ou la démesure collective : rouage de la "cinquième colonne". L'espionnage systématique des personnalités sélectionnées, capable de jouer un rôle politique, d'exercer une influence intellectuelle, d'activer les leviers de commande des grandes administrations : rouage de la "cinquième colonne". L'utilisation des femmes du monde, et du demi-monde, souvent à leur insu, de toutes les déficiences, de tous les vices, de toutes les possibilités et de toutes les tentations qu'offre l'existence et les usages dits bourgeois : rouage de la "cinquième colonne". La préparation de l'action révolutionnaire, du sabotage, de l'insurrection, de l'attentat anarchiste suivant une technique moderne telles que l'on décrit, par exemple, un Malaparte ou un Trotsky : rouage de la "cinquième colonne".

On le voit, il n'y a rien de nouveau dans tout cela. La nouveauté réside dans le choix et dans la puissance des procédés ; dans le caractère systématique, dans la science psychologique, dans le machiavélisme diabolique et enfin dans la coordination à laquelle préside la direction unique, invisible et toute-puissante du "maître du bal", comme aurait dit Maurice Barrès.

Citons deux exemples.

Un beau jour — peu avant la guerre — un membre influent du Sénat révèle qu'il existe 2,500 à 3,000 postes radiotélégraphiques clandestins à ondes courtes, utilisés par des espions. Le gouvernement s'indigne. Dès le premier jour de la mobilisation, il interdit les postes de toute nature, récepteurs et émetteurs, montés sur automobiles. Le résultat est nul. On s'aperçoit que les postes sont merveilleusement dissimulés dans la campagne ou dans les grandes agglomérations, et pratiquement introuvables. Un grand nombre d'entre eux sont portatifs et montés dans les vêtements. Des femmes du monde en cachent sur elles; des officiers et des soldats en ont dans leurs capotes. Et les sans-filistes communiquent à l'ennemi, par des avions récepteurs spéciaux prenant les ondes à certaines heures, les mouvements de grandes unités, les décisions d'Etat-Major, les ordres de ministères, et les instructions, les faits secrets des ministères, et les autres menus potins de la vie parisienne. Quand il y a une relève sur le front, les Allemands accueillent le nouveau régiment stupéfait, par une pancarte "Honneur au Xème régiment qui vient d'arriver!" Quand il y a un incident à la censure parisienne, les Allemands annoncent : "Nous allons faire connaître tel article de loi, qui a été interdit hier." La même jour, ils disent : "M. le Ministre X, a dîné au Café de Paris avec la belle Mme Y." Cette technique extraordinaire, qui consiste non pas à dissimuler l'espionnage, mais à faire connaître cyniquement telles parties de son action afin de jeter le trouble dans les esprits, ne tarde pas à provoquer une psychose d'inquiétude, une véritable crise mentale "d'espionnisme" collective. Et jamais les services officiels n'ont pu empêcher de la vie parisienne. Des renseignements ne purent venir à bout de la redoutable armée d'agents, non seulement en vue de l'espionnage, mais en vue de la guerre des nerfs.

Autre fait : Un soir de Juillet 1936 une bombe éclate à Paris dans un immeuble de la rue de Valenciennes appartenant à la Fédération des Patrons de la région parisienne. Les journaux annoncent la nouvelle. Le lendemain les journaux annoncent la nouvelle avec consternation et colère. Ils disent, que des coupables qui ne peuvent être identifiés, que des communistes, puisque l'objectif visé est le quartier général du grand patronat. Nous sommes à une époque où l'agitation communiste est inquiétante. La France entière est donc prompt à s'indigner. Pendant plusieurs semaines que dure l'enquête le ton à la presse monte également. C'est précisément ce que veut le "maître du bal", car l'intérêt des Allemands est de développer jusqu'à la démesure une peur collective du communisme et par ricochet la psychose anti-russe. Malheureusement, l'enquête conduit tout à coup dans une direction inattendue et l'on découvre que le responsable est un jeune ingénieur nationaliste appartenant à la "Cagoule", société révolutionnaire secrète, du vieux type "carbonarienne" (ce qui n'est pas étonnant puisque les Italiens la soudoient) et "garde de fer" roumaine. Le coup est dur, car le complot est nu et la provocation est criarde. Mais la presse, cette même presse qui pendant des semaines a excité le peuple contre les soi-disant communistes, dissimule la culpabilité des "cagouliers". Elle étouffe l'affaire. Elle étouffe la découverte d'une formidable organisation secrète disposant de dépôts d'armes cachés dans toute la France. (Plus de trois mille mitrailleuses, de cinquante mille grenades et de quinze mille fusils trouvés en six mois.)

Elle étouffe surtout la mise à jour des ramifications allant si haut dans l'armée que l'on trouve le chef de la Section militaire de la "Cagoule", le Commandant X., installé dans l'Etat-Major personnel du Maréchal Pétain, lequel affirme d'ailleurs ignorer les activités de son collaborateur qui fut mis d'office en retrait d'emploi.

Henri DE KERILLIS

(Pour la Victoire, New York)

(à suivre)

L'industrie canadienne en 1940

La valeur brute de la production industrielle a atteint 4,529,173,316 dollars en 1940, un record absolu. En effet, en 1929, année record, la production industrielle s'élevait à 3,883,446,116 dollars. Les effets de la guerre ont donc fait sentir dans les textiles, les produits alimentaires et les produits chimiques, puis dans la haute technologie produisant l'industrie automobile, l'avionnerie et les usines d'armement.

L'HOTEL WINDSOR possède une atmosphère de distinction très recherchée et est visité par des voyageurs de renom venant de toutes les parties du monde. Il est renommé pour ses chambres modernes et confortables, son excellente cuisine et son service courtis.

Windsor
CABE DOMINION

L'HON. ADÉLARD GODBOUT A RENDU JUSTICE AUX AVEUGLES DU QUÉBEC

La Loi électorale leur confirme désormais le droit au scrutin secret — Mesure adoptée à la dernière session. Le Dr Hector Cypriot, président de la division du Québec de l'Institut canadien des aveugles

PAR RAYMOND MASSE
La division du Québec de l'Institut canadien des aveugles a tenu hier son assemblée à l'hôtel Windsor. Dans son rapport des activités de l'année dernière, le Dr Hector Cypriot, président de la division, a remercié le gouvernement Godbout d'avoir, pendant la récente session, amendé la Loi électorale de Québec de façon à confirmer les droits aux aveugles au scrutin secret.

"L'Assemblée législative a promulgué une loi relative à l'enregistrement du vote des aveugles pendant les élections, a dit M. Cypriot. La section 209 de la Loi dit en effet ce qui suit: 'Un électeur qui a établi par serment ou déclaration solennelle son incapacité à voter sans assistance pour raison de cécité, et qui est accompagné par un parent ou un ami, peut requérir que tel parent ou ami lui soit nommé pour l'accompagner dans l'anti-chambre du poll et faire sa marque sur son bulletin. Si tel parent ou ami fait serment ou une déclaration solennelle, suivant la formule 30, l'officier rapporteur doit se rendre à sa demande'."

"Nous apprécions cet acte du gouvernement de la province de Québec, qui a confirmé, par une législation spéciale, les droits des aveugles au scrutin secret", a ajouté M. Cypriot.

"Il est reconnu que pour être le plus efficace possible", a dit par ailleurs M. Cypriot, "le travail de bienfaisance en faveur des aveugles doit recruter le plus grand nombre possible d'adeptes prêts à s'intéresser à cette œuvre. Il faut aussi remarquer que l'œuvre d'assistance aux aveugles comporte un programme de prévention de la cécité."

"A cette fin, des unités locales ont été établies par l'Institut aux Trois-Rivières, à Sherbrooke, à Magog et dans les régions des Cantons de l'Est. Depuis un certain nombre d'années, notre service social des régions d'Abitibi et du Témiscamingue a répondu à notre demande en établissant des comités locaux à Noranda, Rouyn, Val d'Or et Amos. Leur active collaboration nous a permis de rendre à nos nouveaux clients des services incontestables."

"Si nous avons pu faire prospérer notre œuvre dans ces régions éloignées de notre province, qui pourrait nous empêcher d'établir des organismes semblables à Hull, Drummondville et ailleurs? Nous nous proposons donc de porter les bienfaits de l'Institut dans tous les foyers des aveugles de notre province et, peu à peu, à conquérir l'intelligence et sympathie collaborative de leurs amis les voyants. Nous espérons ainsi conserver les aveugles au foyer de leur famille et éviter de grouper les aveugles dans des résidences et des ateliers subventionnés des centres urbains. C'est un moyen de leur assurer à domicile l'indépendance, le confort et le bonheur."

M. Robert Schurman, trésorier honoraire de la division, a présenté le rapport financier de l'année. M. J. A. MacDonald, surintendant, a également présenté son rapport.

Autre don de M. E.-Z. Massicotte à la Bibliothèque

Il vient de remettre à M. Léo-Pol Desrosiers une collection d'albums richement illustrés

M. E.-Z. Massicotte, archiviste, faisait don à la Bibliothèque municipale, il y a quelque temps, d'une collection de près de quatre mille chansons canadiennes qu'il avait mis des années à recueillir un peu partout dans la province. Il vient encore de consentir à se défaire au profit de ses concitoyens d'une autre de ses précieuses collections. C'est que M. Léo-Pol Desrosiers, conservateur de la Bibliothèque, a révélé hier en annonçant que M. Massicotte lui avait remis vingt-trois albums, préparés en collaboration avec M. Jean-Baptiste Lagacé, professeur d'histoire de l'art à l'Université de Montréal, et qui contiennent des photographies de tous les dessins ayant servi à préparer, depuis 1923, les chars allégoriques qui chaque année ont fait partie du défilé de la Saint-Jean-Baptiste, ainsi que des photos de tous ces chars.

Ces documents constituent une source très riche de documentation. Ils ont en effet été préparés avec beaucoup de soin. Parce que M. Lagacé a toujours eu le souci de représenter avec une exactitude aussi fidèle que possible les costumes des époques qu'il a voulu évoquer d'année en année, ces albums sont en quelque sorte une véritable histoire en images du vêtement au Canada français.

La Bibliothèque apprécie fort ce don qui lui permet d'enrichir ses belles collections.

Le retour du duc de Windsor fait revenir le calme à Nassau

NASSAU, 3 (P.C.) — Le retour précipité du duc de Windsor aux îles qu'il gouverne a si bien calmé les esprits, que le calme est revenu et que les affaires ont repris comme d'habitude, aujourd'hui.

Autorisation donnée au gouvernement albertain

EDMONTON, 3 (P.C.) — Le secrétaire provincial M. Manning a annoncé que le gouvernement provincial a voté aujourd'hui un ordre-en conseil autorisant le gouvernement albertain à payer la différence entre la paie du service civil et la solde de l'armée aux employés enrôlés dans les unités de réserve, quand ils entreront au camp d'été le mois prochain.

Mlle Anna Neagle encourage la Ligue des cadets de l'air



"C'est un Messerschmitt 110," dit le cadet de l'air Colin Bessner à la fameuse actrice anglaise Anna Neagle et à M. Herbert Wilcox, producteur, qui ont visité le quartier général de la Ligue des cadets de l'air à Ottawa. Mlle Neagle était dans la capitale pour discuter, avec le vice-maréchal de l'air W. A. Bishop, V.C., et des représentants de la Ligue, sa tournée au profit des cadets de l'air. Elle sera accompagnée du vice-maréchal de l'air, de M. Wilcox, de M. Raymond Massey et de sir Cedric et lady Hardwicke. Les représentations commenceront à Toronto le 8 juin, pour se continuer à Ottawa le 10, à Montréal le 12, à Winnipeg le 16 à Regina le 18, à Edmonton le 20, à Calgary le 22, à Vancouver le 25 et à Victoria le 27. (Photo du Corps d'aviation royal canadien)

Le budget reste ce qu'il était avant le 28 mai

Le conseil ne l'ayant pas amendé la Commission municipale ne peut se substituer à lui

Le conseil municipal n'ayant pas lorsqu'on lui en a fourni l'occasion les 28 et 29 mai, modifié dans le sens qu'il désirait le budget de Montréal pour l'année fiscale 1941-1942, la Commission des affaires municipales de Québec ne peut se substituer à lui pour exercer des pouvoirs qu'il était, seul à posséder.

Ce budget restera donc ce qu'il était, lorsqu'il fut automatiquement adopté le 1er juin à minuit, heure à laquelle, selon la loi, les conseillers devaient en avoir disposé.

C'est ce qu'on a déclaré à l'hôtel de ville en précisant que le conseil n'aura à s'en prendre qu'à lui-même de la situation où il s'est mis.

On sait déjà que la charte exigeait que le budget fut voté par le conseil le 15 mars au plus tard. Parce qu'il fut impossible d'en saisir les conseillers avant cette date, à cause du temps qu'il fallait consacrer à l'étude du bill de Montréal, le parlement provincial vota une loi spéciale afin de donner au conseil jusqu'au 1er juin pour se prononcer sur le budget.

Cette loi dit en outre: "Les amendements que le comité exécutif ou la Commission des affaires municipales voudront apporter au budget devront être déposés chez le greffier trois jours avant le 1er juin."

On peut donc dire que la Commission des affaires municipales peut approuver ou désapprouver les amendements que le comité exécutif a soumis régulièrement au conseil, avant la date fixée pour l'étude du budget, soit avant le 28 mai. Ces amendements font partie du budget.

La Commission aurait pu aussi approuver le budget avec les amendements que lui aurait apportés le conseil, s'il avait agi, ou modifier le budget de façon à le faire concorder avec ces amendements. A part les modifications apportées au budget par le comité exécutif avant le 28 mai, seul le conseil pouvait avec l'approbation de la Commission amender le budget. Il ne l'a pas fait. La Commission ne peut maintenant de sa propre initiative agir à sa place. Le budget reste donc exactement ce qu'il était avant le 28 mai.

Huit milliards en vaisseaux de guerre

Le Congrès étudiera un projet de construction de 500 nouveaux navires

WASHINGTON, 3 (P.A.) — M. Carl Vinson, président du comité naval de la Chambre des représentants a présenté aujourd'hui un programme de construction navale. On construira plus de 500 navires de guerre au coût de \$8,300,000,000. On tente par là de doubler l'effectif de la marine américaine.

Cette législation, qui constitue le plus vaste plan de construction naval jamais entrepris en une seule fois, donnerait aux Etats-Unis plus de 1,000 navires de guerre de tous genres.

Les dépenses prévues par ce projet porteraient à \$170,000,000,000 les dépenses de guerre des Etats-Unis pendant les trois dernières années. La marine compterait dans ce total pour \$47,000,000,000.

La richesse, c'est du capital bien employé

QUEBEC, 3 (P.C.) — M. Harold Crabtree, président de l'Association canadienne des manufacturiers et président du Comité allié des approvisionnements de guerre, a dit dans une causerie, que "ceux qui demandent la conscription des riches ne veulent pas comprendre que la richesse, c'est du capital bien employé."

L'appel pour le service militaire se fera tous les jours à l'avenir

Les seules journées de répit seront le samedi et le dimanche — Les recrues ne se rapporteront plus aux centres d'entraînement, mais aux dépôts militaires des districts — Exceptions

OTTAWA, 3 (P.C.) — Le ministère de la défense nationale annonce, aujourd'hui, qu'à l'avenir on appellera les hommes pour l'entraînement militaire obligatoire tous les jours, excepté le samedi et le dimanche. On ajoute que les hommes se rapporteront au dépôt de district de l'Armée au lieu de se rendre directement aux centres d'entraînement.

Jusqu'ici les hommes étaient appelés une fois par mois et les soldats de l'armée active paraissent au dépôt pour se rendre au centre d'entraînement de base le lendemain de l'appel mensuel. Ceux qui seront appelés com-

menceront à se rapporter aux dépôts à travers le Canada, le 8 juin.

Un porte-parole fait savoir que ces nouveaux règlements ne touchent pas le dépôt du district militaire No 2, à Toronto, parce que l'on peut facilement se servir des dépôts avoisants en Ontario, et que le dépôt de Toronto n'offre pas toutes les commodités requises. On annonce aussi que, pour le moment, les militaires se rapporteront directement aux centres d'entraînement de Chicomitimi, Rimouski, Charlottetown, Fort William, Brantford, Newmarket, Ont., et Grande-Prairie, Alberta.

Complot mis à jour en Afrique-Sud

JOHANNESBURG, 3 (P.C.) — Les chefs d'une organisation de troupes de choc, 48 hommes résidant ici ou dans le district sont accusés de haute trahison. Ils avaient tramé un coup d'Etat l'été dernier, d'après la déclaration d'un témoin au procès qui se tient aujourd'hui devant une Cour spéciale.

Les meneurs auraient, d'après cet ancien policier qui fit partie de leur organisation, tenu des conciliabules pour organiser leur ravitaillement, leur service d'ambulance, etc.; ils étaient surtout organisés pour mener des assauts à la grenade. Un "colonel" les commandait; il y avait parmi eux des officiers ayant rang de capitaines et de lieutenants, etc.

Les prisonniers mieux traités à Singapour

LONDRES, 3 (P.C.) — La B.B.C. annonce ce soir que les prisonniers à Singapour logent maintenant dans de bonnes baraques et qu'ils ont suffisamment de nourriture et d'eau.

Le plus célèbre restaurant français de Montréal

Vous pourrez prendre le goûter, le déjeuner ou le dîner dans l'intimité d'un décor sobre et plein de charme.

Nous tenons les meilleures liqueurs

505 Est, rue DORCHESTER, HA. 0746

ANGLE DE LA RUE BERRI

TELEPHONE — SALLE A MANGER: PLateau 0704

On retrouve le cadavre de Margaret Copley

PORT ARTHUR, 3 (P.C.) — On a retrouvé aujourd'hui près de la baie Clavet le cadavre de Margaret Copley, 21 ans, jeune fille de Winnipeg qui était disparue depuis le 31 août.

LES MEDECINS RECOMMANDENT NOS
BANDES
HERNIAIRES.....

Une spécialité de la
PHARMACIE MONTREAL
La plus grande pharmacie de détail au monde.
Nous avons un assortiment complet de bandes herniaires, bandes médicales, bas élastiques, supports, vestes en chamois ou en flanelle rouge pour ceux qui souffrent de bronchite. Essayage à domicile ou dans nos salons privés sans frais additionnels. Experts et experts à votre service assistant selon l'ordonnance de votre médecin.
JOUR ET NUIT
HA. 7251

Deux personnes grièvement blessées dans un accident de motocyclette

Deux personnes furent grièvement blessées, peu avant 11 heures, hier soir, quand la motocyclette dans laquelle elles voyageaient, heurta un cheval errant sur la grand-route.

L'accident se produisit à la sortie de la réserve de Caughnawaga, à une vingtaine de miles au sud-ouest de Montréal.

Les victimes, qui furent transportées à l'hôpital St-Joseph de Lachine, sont M. Emile Lavallée, rue des Manufacturiers, 2674, qui souffre de contusions et de coupures généralisées, et Mme Hermidas Lalonde, rue des Manufacturiers, 2629, qui a la base du crâne fracturée, en outre de contusions multiples. L'état de cette dernière semble très alarmant.

L'agent R. Laberge, de la circulation provinciale, fut dépêché sur les lieux par l'officier Ned Aubertin, pour faire enquête avec le sergent-détective Ritchie Danis, dépêché par M. Louis Jargaille, directeur adjoint suppléant de la Sûreté provinciale du Québec.

Le nombre actuel des travailleurs touche un record

L'indice de l'embauchage est de 165,2 par rapport à l'année 1926

OTTAWA, 3 (P.C.) — Le Bureau fédéral des statistiques révèle aujourd'hui que l'embauchage dans les manufactures a touché un nouveau record le 1er avril. Habituellement, à cette époque de l'année une baisse légère se fait sentir.

On enregistre également des hausses de l'embauchage dans les transports, les communications, les services et le commerce de détail. Par contre, une baisse saisonnière est sensible dans les chantiers de même que dans les mines et la construction.

Les 13,037 établissements enregistrés au Bureau comptaient un personnel total de 1,652,810 le 1er avril, soit 1,053 de plus qu'au 1er mars. Si l'on prend comme base décimale les chiffres de 1926, l'indice a atteint 165,2 le 1er avril. Il faut remonter à 1920 pour retrouver ce chiffre.

Dans la semaine terminée le 1er avril, les huit principaux groupes industriels, manufacturiers, chantiers, mines, communications, transport, construction, services et commerce, ont payé à leurs employés \$46,959,087 de salaires. C'est \$845,331 de plus que pour la semaine terminée le 1er mars.

Les prisonniers mieux traités à Singapour

LONDRES, 3 (P.C.) — La B.B.C. annonce ce soir que les prisonniers à Singapour logent maintenant dans de bonnes baraques et qu'ils ont suffisamment de nourriture et d'eau.

PUNAISES
Conquerelles et les œufs etc.
EXTERMINATION
Garantie en quelques heures
Meubles, etc., désinfectés dans nos
voitures
CORPORATION PARA LTEE
357 Place Royale
F. CHARBONNIER, directeur-gérant
MA. 6123 — Le soir DO. 1019

J.-E. FOURNIER
Limitée
MANUFACTURIERS
D'ARTICLES
DE VOYAGE
10 magasins

Pour retracer tous vos ancêtres
consultez
GABRIEL DROUIN
Directeur de
L'INSTITUT GENEALOGIQUE
DROUIN
4184, St-Denis — LA. 8151
Montréal



Le plus célèbre
restaurant français
de Montréal

**LE RENDEZ-VOUS
DES
FINS GOURMETS**

Vous pourrez prendre le goûter, le déjeuner ou le dîner dans l'intimité d'un décor sobre et plein de charme.

Nous tenons les meilleures liqueurs

505 Est, rue DORCHESTER, HA. 0746

ANGLE DE LA RUE BERRI

TELEPHONE — SALLE A MANGER: PLateau 0704

Tout à son travail



Georgina Ogilvie n'a même pas levé les yeux lorsque le photographe l'a surprise à son travail; elle était à poser des rivets sur un bombardier. Depuis la guerre les scènes comme celle-ci ne sont pas rares dans nos usines de guerre.

CHRONIQUE MILITAIRE

Les membres de la Ligue de la jeunesse féminine

Ils pourront facilement devenir officiers dans le C.F.A.C., déclare le capitaine M. St-Laurent

Le capitaine Madeleine St-Laurent, commandante de la compagnie du Corps féminin de l'armée, au quartier général du district militaire No 4, a prononcé une courte causerie, hier après-midi, devant les membres de la Ligue de la jeunesse féminine.

Mlle St-Laurent, qui est la fille du ministre de la Justice, l'hon. Louis St-Laurent, a parlé du Corps féminin de l'armée canadienne à Montréal. Elle a défini son but, énuméré les qualifications requises pour en faire partie et expliqué en quoi consiste l'entraînement de ses membres. Elle a fortement encouragé les membres de la Ligue de la jeunesse féminine à s'enrôler dans le C.F.A.C. Ces jeunes filles, a-t-elle déclaré, sont reconnues pour leur esprit d'initiative et il est certain qu'on pourra facilement en faire d'excellents officiers.

M. G. Hodgson présentera un drapeau à l'escadron No 56 des cadets de l'air

L'escadron No 56 (Montréal-Ouest) des cadets de l'air recevra son drapeau, samedi prochain, des mains de M. George Hodgson, membre du comité national de la Ligue des cadets de l'air. La présentation aura lieu à 3 h. de l'après-midi, sur le terrain du Mont-Royal, High School, en même temps que l'inspection annuelle de l'unité.

Les autres escadrons qui recevront leur drapeau et subiront leur inspection annuelle cette semaine sont: l'escadron No 64 (collège Loyola), sur le terrain du collège, à 3 h. 30 de l'après-midi, le 4 juin, et l'escadron No 21 (Village Mont-Royal, au centre récréatif de Ville Mont-Royal, vendredi après-midi, à 5 h.

L'hon. C. D. Howe est à Washington

Il a un entretien avec M. Oliver Lyttelton. Commission de production

WASHINGTON, 3. (P.C.)—L'hon. C. D. Howe, ministre des Munitions et des Approvisionnements dans le cabinet King, a conféré avec M. Oliver Lyttelton, ministre de la production de la Grande-Bretagne, aujourd'hui. L'entretien a porté sur l'établissement d'une Commission de production des nations unies.

Incidentement, M. William L. Batt vient d'annoncer qu'il y a une grave disette de cuivre, d'acier, de lait et d'autres matériaux essentiels de guerre en Amérique du Nord. Des représentants du gouvernement canadien ont dit que M. Howe ne projette pas d'avoir un entretien avec M. Batt. Ils ont toutefois admis que M. Howe est venu à Washington afin d'obtenir de l'acier pour le vaste programme de construction en cours dans les chantiers maritimes du Canada.

On dit aussi que M. Howe peut conférer avec des représentants du gouvernement des E.-U. pour que le Canada ait un représentant au sein de l'Office de distribution des munitions des nations unies.

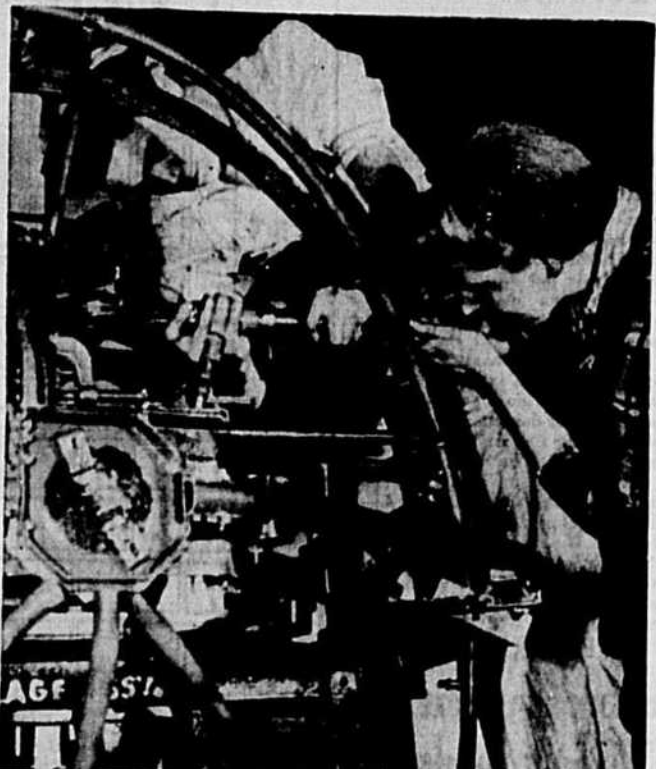
Un jeune Chilien fait un voyage de 6,000 milles pour s'enrôler au Canada

WINNIPEG, 3. (P.C.)—James H. Benson, 18 ans, s'est enrôlé dans le Corps d'Aviation royal canadien après avoir fait un périlleux voyage de 6,000 milles pour réaliser son ambition. Il est originaire du Chili.

Les fermiers qui ont des personnes à charge peuvent avoir du sucre

TORONTO, 3. (P.C.)—Les fermiers qui ont à nourrir des batteurs de blé ou des ouvriers qui empiètent les silos, sont autorisés à acheter plus de sucre, annonce la Commission des prix et du commerce, temps de guerre.

On est surpris devant le travail féminin



A la vue de Valida d'Aigle et de Jean Neill posant des rivets aux principaux tuyaux du fuselage d'un avion, un inspecteur s'est exclamé: "Nous sommes en pleine période de révolution! Voir des femmes travailler ainsi dans les usines!"

Le doyen du Canada meurt à 108 ans

CAMPBELLTON, N.B., 3. (P.C.)—Roderick McDonald, que l'on croyait être le plus vieux canadien, vient de mourir ici la semaine dernière. Il aurait eu 108 ans au mois d'août prochain; mais des amis le croyaient encore de deux ans plus vieux, quoique l'on manque de documents pour éclaircir son cas. C'était un ancien forgeron devenu maître de port à Richibouctou, en 1935, à l'âge déjà respectable de cent ans. Le Saint Père lui avait envoyé sa bénédiction en 1940, "comme bon catholique et bon citoyen".

Les sacs de jute deviennent rares

Il est illégal de fabriquer du linge avec des sacs à farine ou à sucre

OTTAWA, 3. (P.C.)—Une industrie domestique née de la crise, le linge taillé dans des vieux sacs à farine ou à sucre, bien lavés et convenablement taillés, disparaît avec les nouvelles mesures de guerre qui interdisent désormais à tout autre qu'un fabricant de ces articles, de "couper, mutiler ou autrement altérer tout sac de jute, sac de toile, sac à farine, etc." ceci pour conserver tous ces articles à l'ensachage des produits agricoles.

Le jute est en effet un produit rare, réclamé par plusieurs industries de guerre; en conséquence, les sacs de jute (sacs à patate surtout) deviennent rares et il faudra utiliser tous ceux que l'on pourra. Il en sera de même des sacs de toile ou de coton vulgaire servant à ensacher la farine ou le sucre, qui ne pourront même plus remplir leur rôle traditionnel de "linge à vaisselle" dans les familles.

Il faudra économiser les métaux industriels

WASHINGTON, 3. (P.A.)—M. William L. Batt, président du Bureau des requêtes de l'Office de la production de guerre, a déclaré aujourd'hui aux journalistes que l'expansion de la production du matériel de guerre pourrait, à moins d'économie, faire bientôt face à une disette de métaux.

Nouveau remède pour les plaies gangréneuses

WASHINGTON, 3. (P.A.)—On vient de trouver un nouveau remède pour les plaies en mélangeant deux corps chimiques d'usage courant: le sulfanilamide et l'urée. Ce nouveau remède servira au traitement des plaies suppurantes et gangréneuses.



"Pourriez-vous me montrer comment repaiser?" (Du Service de l'Information)

Une femme soignée pour une maladie qu'elle n'a pas

Mme Penfold n'était pas cancéreuse et le Dr Hett lui donnait du pantopon pour la soulager du cancer

TORONTO, 3. (P.C.)—Une femme, qui a avoué n'avoir jamais eu de cancer, a témoigné aujourd'hui au procès du Dr John E. Hett qu'elle était venue à ce dernier dans le but exprès d'obtenir du pantopon, un calmant contenant 51 pour cent de morphine.

Mme Marjorie Penfold a déclaré à la Cour que le Dr Hett, un médecin de Toronto et Kitchener, âgé de 73 ans, accusé d'avoir administré du pantopon à la morphine pour des fins non médicales, lui avait donné une grande quantité de pantopon, pour la soulager d'un mal que le médecin disait être un symptôme de cancer.

Interrogé par Me J. C. M. Germain, c.r., avocat de la Couronne, Mme Penfold a dit qu'à sa connaissance elle n'avait jamais eu de cancer. Elle a ajouté qu'elle avait reçu des traitements au sérum seulement pendant les derniers 6 mois de ses visites chez le Dr Hett et qu'elle payait ce dernier \$15 par semaine pour les traitements et les narcotiques. Elle fut arrêtée en février 1941 et elle a déclaré qu'après sa libération, le Dr Hett a refusé de lui donner des pilules.

Plus tôt, Mme Pearl Tindall a témoigné qu'elle était dans le bureau du Dr Hett lorsque Mme Clara Merrick et Mme Vera Thomas ont rapporté une bouteille de pilules, supposées être de la morphine, mais qui était de la lactose. C'était une des trois bouteilles contenant des pilules que l'on avait substituées à la morphine. Par la suite, les bouteilles ont été retournées à la compagnie de drogues et remises à la Gendarmerie royale du Canada pour fins d'enquête.

Le Dr George R. Philip, un médecin de Toronto qui a fait de nombreuses expériences sur le cancer depuis 1931, a témoigné qu'il avait observé et examiné environ 60 des patients du Dr Hett et que, dans la plupart des cas, leur condition s'était améliorée après des injections de sérum. Comme on lui demandait s'il donnerait de la morphine pour soulager un cancéreux, il a répondu: "J'étudierais de cas à fond."

M. Hepburn a cité en exemple la loi qui fixe à 40 milles à l'heure la vitesse limite pour les automobiles. "Les gens ne s'en font pas quand ils doivent payer une amende provinciale, a-t-il dit, mais, ils désirent éviter d'entrer en contravention avec la loi des mesures de guerre."

"Nous faisons face à un problème humain. Nous ne voulons pas qu'ils se créent un marché illégitime. A moins que le gouvernement n'impose sa régie, les gens en viendront à faire usage de moyens interdits".

M. Hepburn a ajouté: "Nous pourrions bien avoir une épidémie de 'bootlegging' semblable à celle qui a sévi pendant la dernière période de prohibition".

Plusieurs feux de forêt dans le nord du Québec

M. H. Kieffer demande à tous les pêcheurs d'être prudents

QUEBEC, 3. (Du correspondant parlementaire du Canada)—Plusieurs feux de forêts rapportés en ces derniers temps dans le nord de la province ont été allumés par des voyageurs. M. Henri Kieffer, directeur du service de la protection des forêts, déclarait aujourd'hui que les colons avaient un magnifique esprit de coopération pour prévenir des incendies. "On n'a que des éloges à leur faire". Il n'en est pas de même pour les pêcheurs et les voyageurs en forêts. Plusieurs sont négligents et imprudents et responsables des feux.

M. Kieffer en profite pour demander à tous ceux qui voyagent en forêt d'être prudents. La moindre imprudence a des conséquences désastreuses. Nos ressources forestières sont des plus considérables. On ne devrait rien négliger pour préserver cet actif.

Hier, des incendies ont été allumés le long de la rivière Shipshaw et sur les rives du lac Taillon. Des camps ont été détruits sur la Shipshaw. D'autres feux ont été rapportés à Ménard, Tremblay (au lac Plate), Bouleau, Otis, sur la rivière Ste-Marguerite, près de Tadoussac, dans le canton Gaspé, en arrière de Rimouski, et à St-Esprit.

Tous ces feux ont été éteints rapidement et ont fait peu de dommages. Bien qu'il n'y ait lieu de s'alarmer, le service de la protection des forêts entend sévir pour prévenir les feux de forêt.

Les Dames du Sacré-Coeur devenues Gardes civiles

NORTH FAIRHAVEN, Mass., 3. (P.A.)—33 religieuses de l'Académie du Sacré-Coeur de cette ville, ayant suivi avec succès le cours d'entraînement sous les auspices du Comité de Sécurité Publique, entraînement qui dure six semaines, ont été reçues "gardes civiles". On croit que c'est la première fois que des religieuses font partie d'une organisation du genre.

L'Académie du Sacré-Coeur est affiliée à l'Université catholique d'Amérique.

Un bombardier s'écrase: cinq morts

MOBILE, Alabama, 3. (P.A.)—Un bombardier américain, de tonnage moyen, s'est écrasé aujourd'hui près d'ici. Les autorités militaires révèlent que l'avion avait décollé de l'aérodrome de Key, près de Meridian, dans le Missouri. Son équipage de cinq hommes se sont tous tués dans l'accident.

Les notaires de Montréal élisent leurs représentants



La Chambre des notaires de Montréal a élu hier ses neuf représentants à la Chambre des notaires de la province de Québec. Cette photo a été prise immédiatement après le dépouillement du scrutin. De gauche à droite, assis: Me J.-M. Savignac, Me John Mulcair, Me Dominique Pelletier, Me Edouard Biron, président de la Chambre des notaires de la province; Me Georges Desautels, Me Lionel Leroux, debout, dans le même ordre: Me Roch Brunet, inspecteur des greffes, Me Emile Massicotte, Me Roch-A. Bergeron, Me J.-H. Girard, Me Marcel Faribault, Me Arthur Courtois, secrétaire de la Chambre des notaires de la province, et Me Albert Terrault. Tous, sauf les membres de la chambre provinciale, Me Roch Brunet et Me Emile Massicotte, ont été élus hier. (Photo du CANADA)

King refuserait de gouverner contre une importante partie de l'opinion

(Suite de la page 1)

À l'expédition sans discernement de troupes canadiennes outre-mer en nombre sans cesse croissant.

On mande en outre que M. King, qui s'est absenté de la Chambre ces jours derniers, prépare le discours qu'il prononcera lors de la présentation, en deuxième lecture, de son bill sur la conscription. Le but de cette mesure consiste à abroger l'article 3 de la loi de mobilisation, qui restreint le service militaire au Canada, en vue de donner au gouvernement toute la latitude pour dépêcher des troupes où il le jugera à propos, et si des événements extraordinaires l'exigent.

On fait enfin remarquer qu'il n'y aurait rien d'extraordinaire, en vue du torpillage de quelques navires dans le St-Laurent par des sous-marins nazis et de l'attaque japonaise de Dutch-Harbor, que le premier ministre tienne compte de ces faits nouveaux et qu'il modifie en conséquence les termes de la mesure qu'il se dispose à présenter à l'approbation du Parlement.

Vaste concentration de troupes japonaises en direction de Chusien

(Suite de la page 1)

Dans le Kiang Si, des Japonais attaquant pour coopérer avec les assiégeants de Chusien ont été repoussés par les Chinois, deux jours de suite. Un autre parti japonais débarqué sur la rive orientale du lac Poyang, au nord de Nanchang, a rencontré une résistance très vive, les Chinois coulant 40 à 50 chalands à vapeur chargés de soldats japonais.

On signale un nouveau débarquement japonais (le quatrième en deux semaines) sur la rive maritime, du Tchekiang, exactement à Ouen Tchou, près de l'île de Youan; mais aux dernières nouvelles ils auraient été jetés à la mer.

Les Chinois poursuivent toujours leur offensive propre dans le Hupeh et continuent le siège de Shansi, qui dure depuis vendredi dernier.

Les Japonais bombardent l'Alaska

(Suite de la page 1)

américaine ouvrant sur l'océan Pacifique, à 1,800 milles au nord-ouest de Vancouver, l'Alaska est une ancienne colonie russe devenue américaine depuis de nombreuses années; cette contrée forme une péninsule au nord-ouest du Canada, entre l'Arctique et le Pacifique, voisinant la Sibirie par le détroit de Behring.

(A Seattle, le vice-amiral C. S. Freeman, commandant le 13e district naval américain, a déclaré cet après-midi: "Cette attaque n'était pas une surprise, nous y étions préparés".)

On ne peut pas préciser encore s'il s'agit d'un raid spectaculaire ou bien du début d'une véritable offensive aérienne japonaise contre l'Amérique. D'après le communiqué très concis, on croit comprendre que des bombes ont été jetées, mais on en ignore les résultats; les autorités ne disent pas non plus si des appareils ennemis ont été abattus.

La présence de 15 chasseurs pour escorter les quatre bombardiers ennemis indique, d'après les experts, que l'escadron adverse avait décollé d'un porte-avions voguant dans les environs, sauf que les bombardiers, s'ils sont d'un fort tonnage, peuvent être venus d'une base asiatique.

Dutch Harbor se trouve dans une île de l'archipel des Aléoutiennes, qui fait la chaîne entre l'Alaska proprement dite et la presqu'île asiatique du Kamtchatka, territoire soviétique.

La base américaine se trouve donc à bonne distance de bombardement des bases japonaises, n'étant qu'à 750 milles des Kouriles, îles japonaises qui des 1930 étaient fermées aux Occidentaux. On n'en sait guère plus sur les installations américaines à Dutch Harbor, récemment développées dans le plus grand secret. Il y aurait là une base aérienne et une base sous-marine.

La chaîne des Aléoutiennes et l'Alaska, terres intermédiaires entre l'Amérique et l'Asie, pourraient aussi bien servir aux Japonais, s'ils parvenaient à s'y établir, pour bombarder les ports canadiens et américains, qu'aux Alliés pour attaquer le Japon.

Les autorités japonaises en sont encore à se demander d'où venaient les bombardiers américains qui bombardèrent Tokio et les autres centres industriels de l'ennemi, il y a plusieurs semaines.

La semaine dernière, le secrétaire américain à la Guerre, M. Henry Stimson, disait justement que des raids ennemis sur la côte du Pacifique étaient inévitables, les Japonais ayant besoin de "sauver la face" en donnant la réplique au raid américain sur Tokio.

R. S. V. P.

Par Adrien ROBITAILLE

QUESTIONS

1—On a souventes fois reproché aux Nations-Unies, depuis le début de cette guerre, leur manque de préparation militaire et leur faiblesse trop grande, tant en nombre d'hommes, qu'en moyens de combat. Pourtant ces États étaient bien mieux préparés relativement que tel autre grand peuple de l'histoire à affronter une guerre longue et dure. De toutes les nations célèbres quelle est donc celle qui s'était certainement le moins, bien préparée à une guerre qu'elle provoqua cependant? Disons pour vous aider que ce conflit eut lieu il y a quarante-cinq ans...

2—Le caractère ou, disons mieux, le tempérament des animaux est toujours facile à connaître; car les bêtes ne songent jamais à dissimuler leur humeur. On peut dès la première vue appliquer à chacune un qualificatif approprié. Ceci est tellement vrai que le nom même de plusieurs espèces d'animaux est employé chez les humains pour désigner une qualité. Un homme brave est appelé un "lion", par exemple. A ce prix, comment pourrait-on nommer celui qui tend à s'isoler? et encore, celui qui est plus lent que tous ses voisins? Y a-t-il un nom de bête approprié?

3—Quelques-uns ont murmuré le nom de Washington comme celui de la ville où sera probablement signé le prochain traité de paix. Serait-ce donc la première fois que cette ville recevrait un tel honneur. Ne s'y est-il pas déjà tenu des réunions pour décider d'un accord international sur quelque grave question militaire ou sociale? Les autres grandes capitales du monde n'ont-elles pas eu le même privilège? D'après vos souvenirs, vit-on signer des traités à Paris, à Londres, à Berlin, etc.?

(Voir réponses en page 6)

Le Bridge-Contrat

Entames à sans-atout

Choix entre deux couleurs courtes. Si l'une est majeure et l'autre mineure avec deux ou trois cartes qui ne valent rien, la préférence doit décidément être pour la couleur majeure.

Avec trois cartes nulles à une majeure et deux aussi nulles à une mineure, la préférence doit aller à la couleur de trois cartes. Votre chance de détenir avec votre partenaire une plus longue suite combinée est certainement plus grande si vous en avez déjà trois plutôt que deux.

A sans-atout les attaques des suites courtes sont limitées, comme régie générale, aux suites de trois ou de deux cartes. A part quelques rares exceptions, il est futile de s'aventurer avec l'attaque d'un singleton, parce que même si vous frappez une suite de cinq cartes à la main du partenaire, son jeu sera complètement exposé aux fortes cartes des adversaires et vous n'aurez pas l'avantage de pouvoir continuer le jeu de la suite si vous rentrez en main.

Supposons que le partenaire n'ait fait aucune déclaration et que vous adversaires ont atteint un contre de manche à sans-atout par différentes annonces. Vous détenez:

♠ 8 6 3
♥ 7 6
♦ 10 8 7
♣ 10 8 7 3 2

L'entame recommandée est le huit de pique, certainement pas un trèfle. Si vous allez vous soumettre au principe qui demande d'attaquer de la quatrième de votre meilleure suite vous engagez toute la force et les cartes d'entrée de votre partenaire à se sacrifier inutilement pour franchir une suite qui ne pourrait jamais être encaissée. Dans de telles situations, l'entame du huit de pique avertit le partenaire de choisir lui-même la meilleure ligne de défense.

Il pourrait bien arriver qu'une telle entame d'une suite courte trouve son complément à la main de votre partenaire et ses rentrées serviront avec profit.

Un garçonnet est victime d'un malheureux accident

Albert Madore, 12 ans, rue Wellington, 1483, jouait dans une cour à l'arrière du domicile de ses parents, vers 4 h. 30 hier après-midi, quand en voulant regarder dans une petite ouverture faite dans une clôture, un adolescent, qui était de l'autre côté de celle-ci, lui perçura la corne de l'œil droit, en le heurtant avec une pièce d'acier. Le jeune Madore fut transporté d'urgence à l'hôpital de l'ouest de l'hôpital Général de Montréal, puis à l'hôpital du centre de cette même institution, où les autorités médicales nous déclarèrent, peu avant minuit, qu'on avait pratiqué une intervention chirurgicale et qu'on espérait conserver la vue à l'enfant. Le lieutenant John Gerald O'Neill, du poste No 9 (à la Pointe-St-Charles), fit les constatations d'usage avec les agents Emmett Hayes et Howard Hickey, de Radio-Police. Il s'agit d'un accident et aucune arrestation ne fut donc effectuée.

Avertissement aux ouvriers français

LONDRES, 3. (P.C.)—La radio anglaise avertit les ouvriers français que dix cimenteries, toutes usines produisant du ciment pour les Allemands, sont sur la liste des objectifs de la R.A.F. et qu'ils seront bientôt bombardés; cela vise les usines de Desvres, Etaples, Neufchâtel, Boulogne, Camiers, Samer, Lumbres, Longfosse, Dannes et Sangatte. On conseille aux ouvriers français de s'en tenir loin.

AJOUTEZ TOUJOURS des TIMBRES D'ÉPARGNE DE GUERRE

À VOTRE LISTE D'ÉPICERIES

flour, chi, céréales, sel, fruits, patates, beurre, Timbres d'épargne de guerre

TOUS LES ÉPICIERIS VENDENT DES TIMBRES D'ÉPARGNE DE GUERRE

Musique-Cinéma-Lettres-Radio-Théâtre

Nouvelles association des professeurs de musique

Une Association des professeurs de musique de la province a été créée lors d'une assemblée récente tenue par un grand nombre de musiciens montrealais. Le comité exécutif comprend: comme président, M. E.-M. Hawkins; secrétaire, M. Félix R. Bertrand; membres du comité, MM. George Brewer, Alexander Broth, Irvin Cooper, Claude Champagne, Frank Hanson, Miles Jean Miller, Florence Hood, A. Dostert et Frances Goldman. L'association a pour but de reconnaître les professeurs de réputation établie, sans distinction de race ni de religion. Le Comité se réunira bientôt pour établir les statuts et la constitution sera soumise en assemblée générale à l'automne.

Au Saint-Denis

"Forfaiture" prendra l'affiche samedi au St-Denis. Ce sera un grand spectacle car c'est le créateur du rôle au cinéma muet, Sessue Hayakawa, que, à vingt ans de distance, nous retrouverons dans le rôle de l'asiatique au masque impénétrable.

Pour appuyer Sessue Hayakawa qui parle un excellent français, on a choisi le bel acteur Victor Francen. On ne pouvait faire un choix plus heureux. Puis c'est Lise Delamarre, coquette, belle; Louis Jovet, pape-lard, habile, comique à froid; Lucas-Grégoire, odieux en Chinois malaisant; Sylvia Bataille, Eve Francis et combien d'autres.

Le second film à l'affiche sera "Les Dégondis de la 116". Cette comédie bouffonne met en vedette le comédien si populaire Fernand et le scénario veut qu'il devienne amoureux de Pauline Carton, sous la surveillance d'André Lefaur et malgré les avances de Ginette Leclerc et les conseils de Saturnin Fabre.

Le Trio Parroff au parc Belmont

Les extraordinaires acrobates qui forment le Trio Parroff ont remporté un tel succès auprès des habitués du parc Belmont que la direction de ce populaire lieu d'amusement a décidé de se réserver leurs services pour une autre semaine. On pourra les voir à l'œuvre deux fois par jour, à 5 heures et à 11 heures du soir.

Ces trois acrobates accomplissent leurs exercices de voltige au sommet d'un poteau d'acier d'une hauteur vertigineuse. On les a surnommés à juste titre "les cascadeurs du ciel".

Ces acrobates n'emploient aucun filet pendant la présentation de leur numéro. Cependant, ils ignorent la crainte et c'est avec grâce et aisance qu'ils exécutent les exercices les plus difficiles et les plus dangereux.

Demain, plusieurs pique-niques auront lieu au parc Belmont: ceux du Fortin Business College, du Collège Versaille et de plusieurs autres groupes.

ST. DENIS

UN CARNET DE BAL

JEAN-LOUIS BARRAULT
ANDRÉ LUCY
LE SIMONE BERRIAN

A NOUS DEUX
MADAME LA VIE

TRACY TORTILLA

LAMARR FLAT

GARFIELD

FRANK MORGAN

2e semaine **Loew's**

THE RITZ

Les jumelles
DIONNE
"END OF THE
QUINTUPLET"

Palace à l'affiche

CHARLES LAUGHTON

THE TUTTLES OF TANTU

JEAN-LOUIS BARRAULT
ANDRÉ LUCY
LE SIMONE BERRIAN

Capitol à l'affiche

WILD BILL HICKOK RIDES

BENNETT
CABOT
WILLIAM

PRINCESS

Dernier jour
CAROLE LOMBARD
JACK BENNY

"To Be or Not To Be"

2e grand film
Blue. White & Perfect

IMPERIAL

Au Capitol demain



Red Skelton, vedette du film "Ship Ahoy" à l'affiche du Capitol dès demain.

L'horaire des spectacles

ST-DENIS	Capitol	Palace	Capitol	Princess
"Un Carnet de Bal" 12 h. 15, 5 h. 55, 8 h. 45	"Ship Ahoy" 12 h. 15, 5 h. 55, 8 h. 45	"Rio Rita" 12 h. 15, 5 h. 55, 8 h. 45	"Tattle Tattle" 12 h. 15, 5 h. 55, 8 h. 45	"Wild Bill Hickok Rides" 12 h. 15, 5 h. 55, 8 h. 45

Au Palace

L'opérette "Rio Rita" qui a jadis remporté un si grand succès, demeurera à l'affiche du Palace pour une deuxième semaine, dans une nouvelle version où les principaux rôles sont tenus par Bud Abbott, Lou Costello, John Carroll et Kathryn Grayson.

La distribution groupe également Ton Conway, Patricia Dane, Arthur Space, Peter Whitney et Dick Rich. Les cinéphiles pourront également admirer dans "Rio Rita" une danseuse brésilienne qui fait ses débuts au cinéma. Elle se nomme Eros Volusia.

Plusieurs chansons désormais célèbres sont chantées au cours du film. Mentionnons entre autres "The Rangers Song", "Long Before You Ever Came Along", "Unusual Weather" et "The Shadow Song".

Assemblée des médecins du nord de la ville

Ce soir, à 9 heures précises, au Manoir des Oliviers, 1331, Parc Lafontaine, il y aura assemblée des médecins du nord. Le docteur A. Bohémier fera une conférence et il y aura présentation d'un film par le Laboratoire Nadeau. Pour informations: CH. 5265.

Au Capitol

Dans le film "Ship Ahoy" à l'affiche du Capitol dès demain, Eleanor Powell crée une nouvelle danse dont la popularité atteindra bientôt celle de "Hawaï". Cette danse s'appelle la "Hawaï".

La distribution de ce film groupe, aux côtés d'Eleanor Powell, Red Skelton, Bert Lahr et Virginia O'Brien. L'orchestre de Tommy Dorsey y interprète plusieurs pièces musicales nouvelles: "I'll Take Tallulah", "Last Call for Love", "Poor You", "Moonlight Bay" et "Hawaiian War Chant".

Cette comédie musicale a été dirigée par Eddie Buzzell. En plus de la "Hawaï", Eleanor Powell interprète quatre autres danses parmi lesquelles les cinéphiles ne manqueront pas de remarquer "La Torria".

Jane Wyman tient le premier rôle féminin dans le film "Larceny Inc." à l'affiche du Princess dès demain. Cette jeune actrice possède, au dire de tous les critiques, un des talents les plus prometteurs de Hollywood.

Avant de faire du cinéma, elle chantait à la radio. Ne parvenant pas à obtenir de gros contrats, elle décida d'abandonner la musique et de courir sa chance à Hollywood. Elle attirera bientôt l'attention d'un directeur de la Warner Bros. Depuis sa première apparition au cinéma, sa popularité n'a cessé de grandir.

Jane Wyman est l'épouse de Ronald Reagan qui, comme elle, est un des acteurs de la jeune génération auxquels semble réservé le plus bel avenir.

Au His Majesty's

Malgré son jeune âge, Lorraine Krueger, vedette de la revue "Meet The People", fait du théâtre depuis près de quinze ans. Elle fit en effet partie de la célèbre troupe "Our Gang" dont les comédies au cinéma ont amusé tant de personnes. C'est dire sa vaste expérience du théâtre.

Par la suite elle était devenue la partenaire du comédien Joe Penner. On l'a vue dans "Idiot's Delight", "Dance, Girl, Dance", "Golden Gloves" et, tout récemment, dans "New York Story".

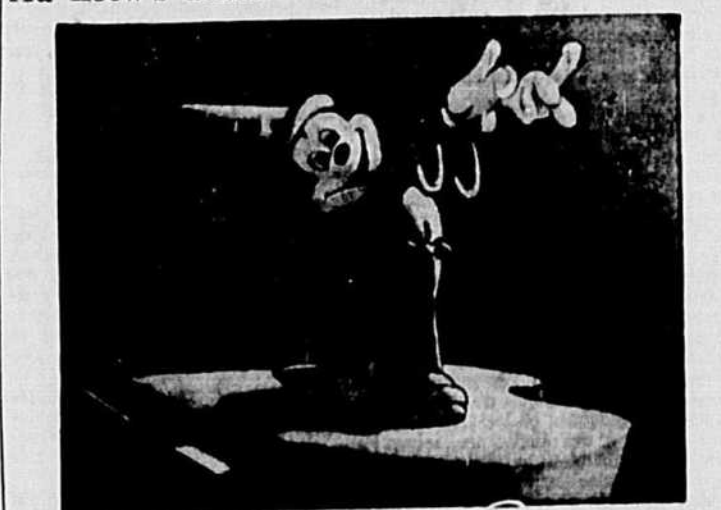
Dans "Meet The People", Lorraine Krueger paraît comme danseuse et comme actrice dans "The Union Label" et "Elmer's Wedding Day", les deux principaux numéros du spectacle.

"On passe ainsi tour à tour du monde de Bach à celui de Stravinsky".

Après des représentations en exclusivité, le film "Fantasia" est présenté pour la première fois à Montréal à prix populaires. On recommande vivement de s'arranger pour arriver aux heures où le film commence.

Voulez-vous mettre vos économies en sécurité, c'est vouloir du même fait la sécurité du pays.

Au Loew's demain



Mickey Mouse, l'apprenti sorcier du film "Fantasia" de Walt Disney, à l'affiche du Loew's dès demain.

l'horaire d'aujourd'hui à la radio

CBF	9.57-NOUVELLES 10.00-Vie de famille 10.15-Courrier du jour 10.30-G. Duranleau 10.45-C'est la vie 11.00-Grande Soeur 11.15-Harmonies 11.30- Les Joyeux trouf. 11.45-Joyeux trouf. 12.00-Joyeux trouf. 12.15-Joyeux trouf. 12.30-Réveil rural 12.45-NOUVELLES	12.15-Signal horaire 1.00-Rue Principale 1.15-NOUVELLES 1.30-Tante Lucie 1.45-Chansonnettes 2.00-Matinee Rancourt 2.15-Chansonnettes 2.30-Opéra d'opéra 2.45-Musique variée 2.55-Intermède 3.00- Le Jeuneur Valder 3.15- Piano 3.30-Intermède 3.45-Braux disques 3.55-Francoise 4.00-Parodie 4.15-Parodie 4.30-Parodie 4.45-Parodie 4.55-Parodie 5.00-Parodie 5.15-Parodie 5.30-Parodie 5.45-Parodie 5.55-Parodie 6.00-Parodie 6.15-Parodie 6.30-Parodie 6.45-Parodie 6.55-Parodie 7.00-Parodie 7.15-Parodie 7.30-Parodie 7.45-Parodie 7.55-Parodie 8.00-Parodie 8.15-Parodie 8.30-Parodie 8.45-Parodie 8.55-Parodie 9.00-Parodie 9.15-Parodie 9.30-Parodie 9.45-Parodie 9.55-Parodie 10.00-Parodie 10.15-Parodie 10.30-Parodie 10.45-Parodie 10.55-Parodie 11.00-Parodie 11.15-Parodie 11.30-Parodie 11.45-Parodie 11.55-Parodie 12.00-Parodie 12.15-Parodie 12.30-Parodie 12.45-Parodie 12.55-Parodie 1.00-Parodie 1.15-Parodie 1.30-Parodie 1.45-Parodie 1.55-Parodie 2.00-Parodie 2.15-Parodie 2.30-Parodie 2.45-Parodie 2.55-Parodie 3.00-Parodie 3.15-Parodie 3.30-Parodie 3.45-Parodie 3.55-Parodie 4.00-Parodie 4.15-Parodie 4.30-Parodie 4.45-Parodie 4.55-Parodie 5.00-Parodie 5.15-Parodie 5.30-Parodie 5.45-Parodie 5.55-Parodie 6.00-Parodie 6.15-Parodie 6.30-Parodie 6.45-Parodie 6.55-Parodie 7.00-Parodie 7.15-Parodie 7.30-Parodie 7.45-Parodie 7.55-Parodie 8.00-Parodie 8.15-Parodie 8.30-Parodie 8.45-Parodie 8.55-Parodie 9.00-Parodie 9.15-Parodie 9.30-Parodie 9.45-Parodie 9.55-Parodie 10.00-Parodie 10.15-Parodie 10.30-Parodie 10.45-Parodie 10.55-Parodie 11.00-Parodie 11.15-Parodie 11.30-Parodie 11.45-Parodie 11.55-Parodie 12.00-Parodie 12.15-Parodie 12.30-Parodie 12.45-Parodie 12.55-Parodie 1.00-Parodie 1.15-Parodie 1.30-Parodie 1.45-Parodie 1.55-Parodie 2.00-Parodie 2.15-Parodie 2.30-Parodie 2.45-Parodie 2.55-Parodie 3.00-Parodie 3.15-Parodie 3.30-Parodie 3.45-Parodie 3.55-Parodie 4.00-Parodie 4.15-Parodie 4.30-Parodie 4.45-Parodie 4.55-Parodie 5.00-Parodie 5.15-Parodie 5.30-Parodie 5.45-Parodie 5.55-Parodie 6.00-Parodie 6.15-Parodie 6.30-Parodie 6.45-Parodie 6.55-Parodie 7.00-Parodie 7.15-Parodie 7.30-Parodie 7.45-Parodie 7.55-Parodie 8.00-Parodie 8.15-Parodie 8.30-Parodie 8.45-Parodie 8.55-Parodie 9.00-Parodie 9.15-Parodie 9.30-Parodie 9.45-Parodie 9.55-Parodie 10.00-Parodie 10.15-Parodie 10.30-Parodie 10.45-Parodie 10.55-Parodie 11.00-Parodie 11.15-Parodie 11.30-Parodie 11.45-Parodie 11.55-Parodie 12.00-Parodie 12.15-Parodie 12.30-Parodie 12.45-Parodie 12.55-Parodie 1.00-Parodie 1.15-Parodie 1.30-Parodie 1.45-Parodie 1.55-Parodie 2.00-Parodie 2.15-Parodie 2.30-Parodie 2.45-Parodie 2.55-Parodie 3.00-Parodie 3.15-Parodie 3.30-Parodie 3.45-Parodie 3.55-Parodie 4.00-Parodie 4.15-Parodie 4.30-Parodie 4.45-Parodie 4.55-Parodie 5.00-Parodie 5.15-Parodie 5.30-Parodie 5.45-Parodie 5.55-Parodie 6.00-Parodie 6.15-Parodie 6.30-Parodie 6.45-Parodie 6.55-Parodie 7.00-Parodie 7.15-Parodie 7.30-Parodie 7.45-Parodie 7.55-Parodie 8.00-Parodie 8.15-Parodie 8.30-Parodie 8.45-Parodie 8.55-Parodie 9.00-Parodie 9.15-Parodie 9.30-Parodie 9.45-Parodie 9.55-Parodie 10.00-Parodie 10.15-Parodie 10.30-Parodie 10.45-Parodie 10.55-Parodie 11.00-Parodie 11.15-Parodie 11.30-Parodie 11.45-Parodie 11.55-Parodie 12.00-Parodie 12.15-Parodie 12.30-Parodie 12.45-Parodie 12.55-Parodie 1.00-Parodie 1.15-Parodie 1.30-Parodie 1.45-Parodie 1.55-Parodie 2.00-Parodie 2.15-Parodie 2.30-Parodie 2.45-Parodie 2.55-Parodie 3.00-Parodie 3.15-Parodie 3.30-Parodie 3.45-Parodie 3.55-Parodie 4.00-Parodie 4.15-Parodie 4.30-Parodie 4.45-Parodie 4.55-Parodie 5.00-Parodie 5.15-Parodie 5.30-Parodie 5.45-Parodie 5.55-Parodie 6.00-Parodie 6.15-Parodie 6.30-Parodie 6.45-Parodie 6.55-Parodie 7.00-Parodie 7.15-Parodie 7.30-Parodie 7.45-Parodie 7.55-Parodie 8.00-Parodie 8.15-Parodie 8.30-Parodie 8.45-Parodie 8.55-Parodie 9.00-Parodie 9.15-Parodie 9.30-Parodie 9.45-Parodie 9.55-Parodie 10.00-Parodie 10.15-Parodie 10.30-Parodie 10.45-Parodie 10.55-Parodie 11.00-Parodie 11.15-Parodie 11.30-Parodie 11.45-Parodie 11.55-Parodie 12.00-Parodie 12.15-Parodie 12.30-Parodie 12.45-Parodie 12.55-Parodie 1.00-Parodie 1.15-Parodie 1.30-Parodie 1.45-Parodie 1.55-Parodie 2.00-Parodie 2.15-Parodie 2.30-Parodie 2.45-Parodie 2.55-Parodie 3.00-Parodie 3.15-Parodie 3.30-Parodie 3.45-Parodie 3.55-Parodie 4.00-Parodie 4.15-Parodie 4.30-Parodie 4.45-Parodie 4.55-Parodie 5.00-Parodie 5.15-Parodie 5.30-Parodie 5.45-Parodie 5.55-Parodie 6.00-Parodie 6.15-Parodie 6.30-Parodie 6.45-Parodie 6.55-Parodie 7.00-Parodie 7.15-Parodie 7.30-Parodie 7.45-Parodie 7.55-Parodie 8.00-Parodie 8.15-Parodie 8.30-Parodie 8.45-Parodie 8.55-Parodie 9.00-Parodie 9.15-Parodie 9.30-Parodie 9.45-Parodie 9.55-Parodie 10.00-Parodie 10.15-Parodie 10.30-Parodie 10.45-Parodie 10.55-Parodie 11.00-Parodie 11.15-Parodie 11.30-Parodie 11.45-Parodie 11.55-Parodie 12.00-Parodie 12.15-Parodie 12.30-Parodie 12.45-Parodie 12.55-Parodie 1.00-Parodie 1.15-Parodie 1.30-Parodie 1.45-Parodie 1.55-Parodie 2.00-Parodie 2.15-Parodie 2.30-Parodie 2.45-Parodie 2.55-Parodie 3.00-Parodie 3.15-Parodie 3.30-Parodie 3.45-Parodie 3.55-Parodie 4.00-Parodie 4.15-Parodie 4.30-Parodie 4.45-Parodie 4.55-Parodie 5.00-Parodie 5.15-Parodie 5.30-Parodie 5.45-Parodie 5.55-Parodie 6.00-Parodie 6.15-Parodie 6.30-Parodie 6.45-Parodie 6.55-Parodie 7.00-Parodie 7.15-Parodie 7.30-Parodie 7.45-Parodie 7.55-Parodie 8.00-Parodie 8.15-Parodie 8.30-Parodie 8.45-Parodie 8.55-Parodie 9.00-Parodie 9.15-Parodie 9.30-Parodie 9.45-Parodie 9.55-Parodie 10.00-Parodie 10.15-Parodie 10.30-Parodie 10.45-Parodie 10.55-Parodie 11.00-Parodie 11.15-Parodie 11.30-Parodie 11.45-Parodie 11.55-Parodie 12.00-Parodie 12.15-Parodie 12.30-Parodie 12.45-Parodie 12.55-Parodie 1.00-Parodie 1.15-Parodie 1.30-Parodie 1.45-Parodie 1.55-Parodie 2.00-Parodie 2.15-Parodie 2.30-Parodie 2.45-Parodie 2.55-Parodie 3.00-Parodie 3.15-Parodie 3.30-Parodie 3.45-Parodie 3.55-Parodie 4.00-Parodie 4.15-Parodie 4.30-Parodie 4.45-Parodie 4.55-Parodie 5.00-Parodie 5.15-Parodie 5.30-Parodie 5.45-Parodie 5.55-Parodie 6.00-Parodie 6.15-Parodie 6.30-Parodie 6.45-Parodie 6.55-Parodie 7.00-Parodie 7.15-Parodie 7.30-Parodie 7.45-Parodie 7.55-Parodie 8.00-Parodie 8.15-Parodie 8.30-Parodie 8.45-Parodie 8.55-Parodie 9.00-Parodie 9.15-Parodie 9.30-Parodie 9.45-Parodie 9.55-Parodie 10.00-Parodie 10.15-Parodie 10.30-Parodie 10.45-Parodie 10.55-Parodie 11.00-Parodie 11.15-Parodie 11.30-Parodie 11.45-Parodie 11.55-Parodie 12.00-Parodie 12.15-Parodie 12.30-Parodie 12.45-Parodie 12.55-Parodie 1.00-Parodie 1.15-Parodie 1.30-Parodie 1.45-Parodie 1.55-Parodie 2.00-Parodie 2.15-Parodie 2.30-Parodie 2.45-Parodie 2.55-Parodie 3.00-Parodie 3.15-Parodie 3.30-Parodie 3.45-Parodie 3.55-Parodie 4.00-Parodie 4.15-Parodie 4.30-Parodie 4.45-Parodie 4.55-Parodie 5.00-Parodie 5.15-Parodie 5.30-Parodie 5.45-Parodie 5.55-Parodie 6.00-Parodie 6.15-Parodie 6.30-Parodie 6.45-Parodie 6.55-Parodie 7.00-Parodie 7.15-Parodie 7.30-Parodie 7.45-Parodie 7.55-Parodie 8.00-Parodie 8.15-Parodie 8.30-Parodie 8.45-Parodie 8.55-Parodie 9.00-Parodie 9.15-Parodie 9.30-Parodie 9.45-Parodie 9.55-Parodie 10.00-Parodie 10.15-Parodie 10.30-Parodie 10.45-Parodie 10.55-Parodie 11.00-Parodie 11.15-Parodie 11.30-Parodie 11.45-Parodie 11.55-Parodie 12.00-Parodie 12.15-Parodie 12.30-Parodie 12.45-Parodie 12.55-Parodie 1.00-Parodie 1.15-Parodie 1.30-Parodie 1.45-Parodie 1.55-Parodie 2.00-Parodie 2.15-Parodie 2.30-Parodie 2.45-Parodie 2.55-Parodie 3.00-Parodie 3.15-Parodie 3.30-Parodie 3.45-Parodie 3.55-Parodie 4.00-Parodie 4.15-Parodie 4.30-Parodie 4.45-Parodie 4.55-Parodie 5.00-Parodie 5.15-Parodie 5.30-Parodie 5.45-Parodie 5.55-Parodie 6.00-Parodie 6.15-Parodie 6.30-Parodie 6.45-Parodie 6.55-Parodie 7.00-Parodie 7.15-Parodie 7.30-Parodie 7.45-Parodie 7.55-Parodie 8.00-Parodie 8.15-Parodie 8.30-Parodie 8.45-Parodie 8.55-Parodie 9.00-Parodie 9.15-Parodie 9.30-Parodie 9.45-Parodie 9.55-Parodie 10.00-Parodie 10.15-Parodie 10.30-Parodie 10.45-Parodie 10.55-Parodie 11.00-Parodie 11.15-Parodie 11.30-Parodie 11.45-Parodie 11.55-Parodie 12.00-Parodie 12.15-Parodie 12.30-Parodie 12.45-Parodie 12.55-Parodie 1.00-Parodie 1.15-Parodie 1.30-Parodie 1.45-Parodie 1.55-Parodie 2.00-Parodie 2.15-Parodie 2.30-Parodie 2.45-Parodie 2.55-Parodie 3.00-Parodie 3.15-Parodie 3.30-Parodie 3.45-Parodie 3.55-Parodie 4.00-Parodie 4.15-Parodie 4.30-Parodie 4.45-Parodie 4.55-Parodie 5.00-Parodie 5.15-Parodie 5.30-Parodie 5.45-Parodie 5.55-Parodie 6.00-Parodie 6.15-Parodie 6.30-Parodie 6.45-Parodie 6.55-Parodie 7.00-Parodie 7.15-Parodie 7.30-Parodie 7.45-Parodie 7.55-Parodie 8.00-Parodie 8.15-Parodie 8.30-Parodie 8.45-Parodie 8.55-Parodie 9.00-Parodie 9.15-Parodie 9.30-Parodie 9.45-Parodie 9.55-Parodie 10.00-Parodie 10.15-Parodie 10.30-Parodie 10.45-Parodie 10.55-Parodie 11.00-Parodie 11.15-Parodie 11.30-Parodie 11.45-Parodie 11.55-Parodie 12.00-Parodie 12.15-Parodie 12.30-Parodie 12.45-Parodie 12.55-Parodie 1.00-Parodie 1.15-Parodie 1.30-Parodie 1.45-Parodie 1.55-Parodie 2.00-Parodie 2.15-Parodie 2.30-Parodie 2.45-Parodie 2.55-Parodie 3.00-Parodie 3.15-Parodie 3.30-Parodie 3.45-Parodie 3.55-Parodie 4.00-Parodie 4.15-Parodie 4.30-Parodie 4.45-Parodie 4.55-Parodie 5.00-Parodie 5.15-Parodie 5.30-Parodie 5.45-Parodie 5.55-Parodie 6.00-Parodie 6.15-Parodie 6.30-Parodie 6.45-Parodie 6.55-Parodie 7.00-Parodie 7.15-Parodie 7.30-Parodie 7.45-Parodie 7.55-Parodie 8.00-Parodie 8.15-Parodie 8.30-Parodie 8.45-Parodie 8.55-Parodie 9.00-Parodie 9.15-Parodie 9.30-Parodie 9.45-Parodie 9.55-Parodie 10.00-Parodie 10.15-Parodie 10.30-Parodie 10.45-Parodie 10.55-Parodie 11.00-Parodie 11.15-Parodie 11.30-Parodie 11.45-Parodie 11.55-Parodie 12.00-Parodie 12.15-Parodie 12.30-Parodie 12.45-Parodie 12.55-Parodie 1.00-Parodie 1.15-Parodie 1.30-Parodie 1.45-Parodie 1.55-Parodie 2.00-Parodie 2.15-Parodie 2.30-Parodie 2.45-Parodie 2.55-Parodie 3.00-Parodie 3.15-Parodie 3.30-Parodie 3.45-Parodie 3.55-Parodie 4.00-Parodie 4.15-Parodie 4.30-Parodie 4.45-Parodie 4.55-Parodie 5.00-Parodie 5.15-Parodie 5.30-Parodie 5.45-Parodie 5.55-Parodie 6.00-Parodie 6.15-Parodie 6.30-Parodie 6.45-Parodie 6.55-Parodie 7.00-Parodie 7.15-Parodie 7.30-Parodie 7.45-Parodie 7.55-Parodie 8.00-Parodie 8.15-Parodie 8.30-Parodie 8.45-Parodie 8.55-Parodie 9.00-Parodie 9.15-Parodie 9.30-Parodie 9.45-Parodie 9.55-Parodie 10.00-Parodie 10.15-Parodie 10.30-Parodie 10.45-Parodie 10.55-Parodie 11.00-Parodie 11.15-Parodie 11.30-Parodie 11.45-Parodie 11.55-Parodie 12.00-Parodie 12.15-Parodie 12.30-Parodie 12.45-Parodie 12.55-Parodie 1.00-Parodie 1.15-Parodie 1.30-Parodie 1.45-Parodie 1.55-Parodie 2.00-Parodie 2.15-Parodie 2.30-Parodie 2.45-Parodie 2.55-Parodie 3.00-Parodie 3.15-Parodie 3.30-Parodie 3.45-Parodie 3.55-Parodie 4.00-Parodie 4.15-Parodie 4.30-Parodie 4.45-Parodie 4.55-Parodie 5.00-Parodie 5.15-Parodie 5.30-Parodie 5.45-Parodie 5.55-Parodie 6.00-Parodie 6.15-Parodie 6.30-Parodie 6.45-Parodie 6.55-Parodie 7.00-Parodie 7.15-Parodie 7.30-Parodie 7.45-Parodie 7.55-Parodie 8.00-Parodie 8.15-Parodie 8.30-Parodie 8.45-Parodie 8.55-Parodie 9.00-Parodie 9.15-Parodie 9.30-Parodie 9.45-Parodie 9.55-Parodie 10.00-Parodie 10.15-Parodie 10.30-Parodie 10.45-Parodie 10.55-Parodie 11.00-Parodie 11.15-Parodie 11.30-Parodie 11.45-Parodie 11.55-Parodie 12.00-Parodie 12.15-Parodie 12.30-Parodie 12.45-Parodie 12.55-Parodie 1.00-Parodie 1.15-Parodie 1.30-Parodie 1.45-Parodie 1.55-Parodie 2.00-Parodie 2.15-Parodie 2.30-Parodie 2.45-Parodie 2.55-Parodie 3.00-Parodie 3.15-Parodie 3.30-Parodie 3.45-Parodie 3.55-Parodie 4.00-Parodie 4.15-Parodie 4.30-Parodie 4.45-Parodie 4.55-Parodie 5.00-Parodie 5.15-Parodie 5.30-Parodie 5.45-Parodie 5.55-Parodie 6.00-Parodie 6.15-Parodie 6.30-Parodie 6.45-Parodie 6.55-Parodie 7.00-Parodie 7.15-Parodie 7.30-Parodie 7.45-Parodie 7.55-Parodie 8.00-Parodie 8.15-Parodie 8.30-Parodie 8.45-Parodie 8.55-Parodie 9.00-Parodie 9.15-Parodie 9.30-Parodie 9.45-Parodie 9.55-Parodie 10.00-Parodie 10.15-Parodie 10.30-Parodie 10.45-Parodie 10.55-Parodie 11.00-Parodie 11.15-Parodie 11.30-Parodie 11.45-Parodie 11.55-Parodie 12.00-Parodie 12.15-Parodie 12.30-Parodie 12.45-Parodie 12.55-Parodie 1.00-Parodie 1.15-Parodie 1.30-Parodie 1.45-Parodie 1.55-Parodie 2.00-Parodie 2.15-Parodie 2.30-Parodie 2.45-Parodie 2.55-Parodie 3.00-Parodie 3.15-Parodie 3.30-Parodie 3.45-Parodie 3.55-Parodie 4.00-Parodie 4.15-Parodie 4.30-Parodie 4.45-Parodie 4.55-Parodie 5.00-Parodie 5.15-Parodie 5.30-Parodie 5.45-Parodie 5.55-Parodie 6.00-Parodie 6.15-Parodie 6.30-Parodie 6.45-Parodie 6.55-Parodie 7.00-Parodie 7.15-Parodie 7.30-Parodie 7.45-Parodie 7.55-Parodie 8.00-Parodie 8.15-Parodie 8.30-Parodie 8.45-Parodie 8.55-Parodie 9.00-Parodie 9.15-Parodie 9.30-Parodie 9.45-Parodie 9.55-Parodie 10.00-Parodie 10.15-Parodie 10.30-Parodie 10.45-Parodie 10.55-Parodie 11.00-Parodie 11.15-Parodie 11.30-Parodie 11.45-Parodie 11.55-Parodie 12.00-Parodie 12.15-Parodie 12.30-Parodie 12.45-Parodie 12.55-Parodie 1.00-Parodie 1.15-Parodie 1.30-Parodie 1.45-Parodie 1.55-Parodie 2.00-Parodie 2.15-Parodie 2.30-Parodie 2.45-Parodie 2.55-Parodie 3.00-Parodie 3.15-Parodie 3.30-Parodie 3.45-Parodie 3.55-Parodie 4.00-Parodie 4.15-Parodie 4.30-Parodie 4.45-Parodie 4.55-Parodie 5.00-Parodie 5.15-Parodie 5.30-Parodie 5.45-Parodie 5.55-Parodie 6.00-Parodie 6.15-Parodie 6.30-Parodie 6.45-Parodie 6.55-Parodie 7.00-Parodie 7.15-Parodie 7.30-Parodie 7.45-Parodie 7.55-Parodie 8.00-Parodie 8.15-Parodie 8.30-Parodie 8.45-Parodie 8.55-Parodie 9.00-Parodie 9.15-Parodie 9.30-Parodie 9.45-Parodie 9.55-Parodie 10.00-Parodie 10.15-Parodie 10.30-Parodie 10.45-Parodie 10.55-Parodie 11.00-Parodie 11.15-Parodie 11.30-Parodie 11.45-Parodie 11.55-Parodie 12.00-Parodie 12.15-Parodie 12.30-Parodie 12.45-Parodie 12.55-Parodie 1.00-Parodie 1.15-Parodie 1.30-Parodie 1.45-Parodie 1.55-Parodie 2.00-Parodie 2.15-Parodie 2.30-Parodie 2.45-Parodie 2.55-Parodie 3.00-Parodie 3.15-Parodie 3.30-Parodie 3.45-Parodie 3.55-Parodie 4.00-Parodie 4.15-Parodie 4.30-Parodie 4.45-Parodie 4.55-Parodie 5.00-Parodie 5.15-Parodie 5.30-Parodie 5.45-Parodie 5.55-Parodie 6.00-Parodie 6.15-Parodie 6.30-Parodie 6.45-Parodie 6.55-Parodie 7.00-Parodie 7.15-Parodie 7.30-Parodie 7.45-Parodie 7.55-Parodie 8.00-Parodie 8.15-Parodie 8.30-Parodie 8.45-Parodie 8.55-Parodie 9.00-Parodie 9.15-Parodie 9.30-Parodie 9.45-Parodie 9.55-Parodie 10.00-Parodie 10.15-Parodie 10.30-Parodie 10.45-Parodie 10.55-Parodie 11.00-Parodie 11.15-Parodie 11.30-Parodie 11.45-Parodie 11.55-Parodie 12.00-Parodie 12.15-Parodie 12.30-Parodie 12.45-Parodie 12.55-Parodie 1.00-Parodie 1.15-Parodie 1.30-Parodie 1.45-Parodie 1.55-Parodie 2.00-Parodie 2.15-Parodie 2.30-Parodie 2.45-Parodie 2.55-Parodie 3.00-Parodie 3.15-Parodie 3.30-Parodie 3.45-Parodie 3.55-Parodie 4.00-Parodie 4.15-Parodie 4.30-Parodie 4.45-Parodie 4.55-Parodie 5.00-Parodie 5.15-Parodie 5.30-Parodie 5.45-Parodie 5.55-Parodie 6.00-Parodie 6.15-Parodie 6.30-Parodie 6.45-Parodie 6.55-Parodie 7.00-Parodie 7.15-Parodie 7.30-Parodie 7.45-Parodie 7.55-Parodie 8.00-Parodie 8.15-Parodie 8.30-Parodie 8.45-Parodie 8.55-Parodie 9.00-Parodie 9.15-Parodie 9.30-Parodie 9.45-Parodie 9.55-Parodie 10.00-Parodie 10.15-Parodie 10.30-Parodie 10.45-Parodie 10.55-Parodie 11.00-Parodie 11.15-Parodie 11.30-Parodie 11.45-Parodie 11.55-Parodie 12.00-Parodie 12.15-Parodie 12.30-Parodie 12.45-Parodie 12.55-Parodie 1.00-Parodie 1.15-Parodie 1.30-Parodie 1.45-Parodie 1.55-Parodie 2.00-Parodie 2.15-Parodie 2.30-Parodie 2.45-Parodie 2.55-Parodie 3.00-Parodie 3.15-Parodie 3.30-Parodie 3.45-Parodie 3.55-Parodie 4.00-Parodie 4.15-Parodie 4.30-Parodie 4.45-Parodie 4.55-Parodie 5.00-Parodie 5.15-Parodie 5.30-Parodie 5.45-Parodie 5.55-Parodie 6.00-Parodie 6.15-Parodie 6.30-Parodie 6.45-Parodie 6.55-Parodie 7.00-Parodie 7.15-Parodie 7.30-Parodie 7.45-Parodie 7.55-Parodie 8.00-Parodie 8.15-Parodie 8.30-Parodie 8.45-Parodie 8.55-Parodie 9.00-Parodie 9.15-Parodie 9.30-Parodie 9.45-Parodie 9.55-Parodie 10.00-Parodie 10.15-Parodie 10.30-Parodie 10.45-Parodie 10.55-Parodie 11.00-Parodie 11.15-Parodie 11.30-Parodie 11.45-Parodie 11.55-Parodie 12.00-Parodie 12.15-Parodie 12.30-Parodie 12.45-Parodie 12.55-Parodie 1.00-Parodie 1.15-Parodie 1.30-Parodie 1.45-Parodie 1.55-Parodie 2.00-Parodie 2.15-Parodie 2.30-Parodie 2.45-Parodie 2.55-Parodie 3.00-Parodie 3.15-Parodie 3.30-Parodie 3.45-Parodie 3.55-Parodie 4.00-Parodie 4.15-Parodie 4.30-Parodie 4.45-Parodie 4.55-Parodie 5.00-Parodie 5.15-Parodie 5.30-Parodie 5.45-Parodie 5.55-Parodie 6.00-Parodie 6.15-Parodie 6.30-Parodie 6.45-Parodie 6.55-Parodie 7.00-Parodie 7.15-Parodie 7.30-Parodie 7.45-Parodie 7.55-Parodie 8.00-Parodie 8.15-Parodie 8.30-Parodie 8.45-Parodie 8.55-Parodie 9.00-Parodie 9.15-Parodie 9.30-Parodie 9.45-Parodie 9.55-Parodie 10.00-Parodie 10.15-Parodie 10.30-Parodie 10.45-Parodie 10.55-Parodie 11.00-Parodie 11.15-Parodie 11.30-Parodie 11.45-Parodie 11.55-Parodie 12.00-Parodie 12.15-Parodie 12.30-Parodie 12.45-Parodie 12.55-Parodie 1.00-Parodie 1.15-Parodie 1.30-Parodie 1.45-Parodie 1.55-Parodie 2.00-Parodie 2.15-Parodie 2.30-Parodie 2.45-Parodie 2.55-Parodie 3.00-Parodie 3.15-Parodie 3.30-Parodie 3.45-Parodie 3.55-Parodie 4.00-Parodie 4.15-Parodie 4.30-Parodie 4.45-Parodie 4.55-Parodie 5.00-Parodie 5.15-Parodie 5.30-Parodie 5.45-Parodie 5.55-Parodie 6.00-Parodie 6.15-Parodie 6.30-Parodie 6.45-Parodie 6.55-Parodie 7.00-Parodie 7.15-Parodie 7.30-Parodie 7.45-Parodie 7.55-Parodie 8.00-Parodie 8.15-Parodie 8.30-Parodie 8.45-Parodie 8.55-Parodie 9.00-Parodie 9.15-Parodie 9.30-Parodie 9.45-Parodie 9.55-Parodie 10.00-Parodie 10.15-Parodie 10.30-Parodie 10.45-Parodie 10.55-Parodie 11.00-Parodie 11.15-Parodie 11.30-Parodie 11.45-Parodie 11.55-Parodie 12.00-Parodie 12
------------	--	--

CHRONIQUE JUDICIAIRE

UN JURY DES ASSISES ACQUITTE LA FILLE EATON ACCUSÉE DE MEURTRE

Les jurés ne délibèrent que cinq minutes avant de rendre leur verdict — La prévenue est immédiatement après l'objet d'une accusation d'avortement devant le juge Tétrau

PAR ADOLPHE NANTÉ

Mme Charlotte Eaton, 50 ans, avenue Madison, 4251, accusée de meurtre, a été acquittée en moins de cinq minutes, hier, par le jury de la Cour d'Assises. L'hon. juge Wilfrid Laforce, se préparait à descendre dans ses appartements du rez-de-chaussée, à 5 heures 35, pour attendre le verdict, après avoir résumé les débats, et souligné qu'un doute sérieux semblait peser en faveur de la prévenue, lorsqu'un agent vint l'avertir que les jurés étaient prêts à rendre leur verdict. Il était tout juste 3 h. 40.

Mme Eaton avait été appréhendée après la mort de Mme Roland Lechasseur, 35 ans, rue Durocher, 3407, victime de péritonite, le 15 avril. Avant sa mort, le 11 avril, la victime commettait l'inculpée comme étant celle qui lui conseilla un traitement, mais elle dit aussi qu'elle s'était traitée elle-même avant d'aller voir Mme Eaton, au moyen de drogues, pastilles et instruments, achetés dans une pharmacie locale.

Après le verdict, l'inculpée quitta la salle de la Cour d'Assises, avec son avocat, Me Alphonse Patenaude, et Me Lucien Gendron, agissant comme conseil. Me Patenaude avertit sa cliente que le ministère législateur avait accusé d'avortement et la pria de se rendre devant le juge Maurice Tétrau. Autrement, il aurait fallu que la police attende que l'inculpée soit sortie du Palais, un mandat d'amener ne pouvant être servi dans ses murs.

Devant le juge Tétrau un plaidoyer de non-culpabilité était enregistré et Me Patenaude obtenait la libération de Mme Eaton sur parole.

Avis Légaux

Avis aux créanciers de la première assemblée sur cession

Avis est par les présentes donné que JEAN-LOUIS LALONDE, mécanicien, demeurant au Grand Rang, St-Martin, Qué., a fait cession de ses biens le 21ème jour de juin, 1942, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 11ème jour de juin, 1942, à 10.00 heures de l'avant-midi, à la Chambre 31, Palais de Justice, Montréal.

Pour avoir le droit de voter à ladite assemblée, il faut que les preuves des réclamations et les procurations soient déposées entre mes mains avant l'assemblée.

Les personnes qui ont des réclamations à l'encontre de ces biens doivent les faire parvenir au gardien ou au syndic, lorsqu'il sera nommé, avant que la distribution ne soit faite, à défaut de quoi le produit de l'actif sera distribué entre les ayants droit, sans égard à ces réclamations.

Daté à Montréal, ce 21ème jour de juin 1942.

J.-O. BONNIER, Gardien.

132 ouest, St-Jacques, Harbours 0063.

Province de Québec, District de Montréal, No. 859.

Succession de feu John Gowan, de la Cité et du District de Montréal, de son vivant.

AVIS est par les présentes donné que par un jugement de l'hon. juge Forest, de la Cour supérieure, Montréal, daté du 30 mai 1942, les parents et les créanciers du défunt sont priés d'assister à une réunion convoquée par ledit jugement afin de voter à la nomination d'un curateur de la succession vacante dudit feu John Gowan, à la chambre 31, division de pratique, Cour supérieure, Palais de Justice, Montréal, Qué., vendredi le 12 juin, 1942, à 10 heures et trente de l'avant-midi.

Montréal, le 1er juin, 1942.

ROYAL E. C. WERRY, c.r., avocat des pétitionnaires.

Cartes PROFESSIONNELLES

AVOCATS

Geoffroy et Prud'homme

AVOCATS et PROCUREURS

Aimé Geoffroy, c.r.

J.-Alex. Prud'homme, c.r.

C. Antoine Geoffroy, L.L.B.

Paul & Major L.L.B.

112, rue Saint-Jacques

Tél. Harbours 577 — MONTREAL

Adresse télégraphique: Geoffron

Téléphone: Harbours 0123

BRAIS & CAMPBELL

AVOCATS et PROCUREURS

Hon. F. PHILIPPE BRAIS, C.L. C.R.

A. J. CAMPBELL

L. F. de GRANDPRE

Edifice Banque Royale

360 ouest, rue St-Jacques

MONTREAL

4 ouest, rue Notre-Dame — Harbours 7306

Chambre 501

JACQUES PATENAUDE

AVOCAT

Nr. 1, 1365 Amherst — CBL 9030

Harbours 7323

GEORGES-F. REID

AVOCAT

Edifice Versailles,

90 ouest, rue St-Jacques — Montréal

Cour Supérieure

Division de Pratique

le 3 juin 1942

PRESIDENT: l'honorable juge Surveyl.

Les jugements suivants furent rendus:

Margaret O'Rourke contre Percy Langstaff; jugement accordant une requête pour mission d'inspecteur croisée, frais à suivre.

Beatrice Pont (Pont Garment Company) contre Isabelle Miller; jugement accordant motion pour révoquer les frais seulement.

Dame Dorothy Dean et vir contre Montreal Fur Sales (Canada) Ltd et autre; jugement accordant motion pour renvoi de l'action pour le frais seulement.

Emile Simard contre Joseph Germain; jugement accueillant la requête et enjoignant à l'intimé d'évacuer les lieux loués, avec dépens.

Joseph Franks contre dame H. J. Page et vir; jugement accordant motion de la défenderesse dame Page pour participation, frais à suivre.

André Dubois contre Gilles French; jugement maintenant l'action du demandeur et condamnant le défendeur à payer au demandeur la somme de \$115 avec int. et dépens.

Park Stethon Limited contre Buanerie Federal Laundry Ltd; jugement pour \$386.66 avec int. et dépens.

Henri Omer Vian contre Paul Bouchard; jugement accueillant l'inscription en droit du demandeur et retranchant de la défense certains articles, etc; le tout avec dépens.

H. Lauson contre J.-A.M. Charbonneau; jugement rejetant l'inscription en droit totale et générale du défendeur, avec dépens.

William Arnoff contre Réal Brossard et autre; jugement rejetant l'inscription en droit du demandeur, sans frais.

Joseph Picard contre Lucienne Laperre et J.-C. Latour, m.c.; jugement accueillant l'inscription en droit et rejetant le demandeur, sans frais.

Raoul Pinsonneault contre J.-E. Myette; jugement accueillant motion du défendeur, et permettant au demandeur d'assigner dame Valfois Métivier, frais à suivre.

Harry Cohen contre Les Immeubles Rachel (lité) et Hervé Thout, opposant; jugement accordant motion du demandeur et rejetant l'opposition, avec dépens.

The Acme Equipment and Supply contre The Gould Cold Storage Co.; jugement accordant motion de la demanderesse pour révoquer le mandat de saisie, sans frais.

Henri Brousseau et autre contre Hermas Perreault et Téléphone Brasseur, m.c.; jugement déclarant demandeurs seuls véritables propriétaires et absolus propriétaires dudit immeuble, etc.

Dame Germaine Trudeau contre Michael Moriarty et Canadian Pacific Railway, opposant; jugement déclarant arrêt bon, valable et tenant, etc.

Dame Cécile Brail et autre contre George Henri Brail et Delle Elizabeth Patenaude et autre, m.c.; jugement ordonnant au défendeur de rendre un compte complet et détaillé et affirmé sous serment de sa gestion comme exécuteur testamentaire.

Felix Clermont contre R. Smith et Raymond Lacombe et autres, ts.; jugement déclarant saisie-arrêt bonne, valable et tenant, etc.

Dame Germaine Trudeau contre Michael Moriarty et Canadian Pacific Railway, opposant; jugement déclarant arrêt bon, valable et tenant, etc.

Dame Cécile Brail et autre contre George Henri Brail et Delle Elizabeth Patenaude et autre, m.c.; jugement ordonnant au défendeur de rendre un compte complet et détaillé et affirmé sous serment de sa gestion comme exécuteur testamentaire.

Felix Clermont contre R. Smith et Raymond Lacombe et autres, ts.; jugement déclarant saisie-arrêt bonne, valable et tenant, etc.

Dame Germaine Trudeau contre Michael Moriarty et Canadian Pacific Railway, opposant; jugement déclarant arrêt bon, valable et tenant, etc.

Dame Cécile Brail et autre contre George Henri Brail et Delle Elizabeth Patenaude et autre, m.c.; jugement ordonnant au défendeur de rendre un compte complet et détaillé et affirmé sous serment de sa gestion comme exécuteur testamentaire.

Felix Clermont contre R. Smith et Raymond Lacombe et autres, ts.; jugement déclarant saisie-arrêt bonne, valable et tenant, etc.

Dame Germaine Trudeau contre Michael Moriarty et Canadian Pacific Railway, opposant; jugement déclarant arrêt bon, valable et tenant, etc.

Dame Cécile Brail et autre contre George Henri Brail et Delle Elizabeth Patenaude et autre, m.c.; jugement ordonnant au défendeur de rendre un compte complet et détaillé et affirmé sous serment de sa gestion comme exécuteur testamentaire.

Felix Clermont contre R. Smith et Raymond Lacombe et autres, ts.; jugement déclarant saisie-arrêt bonne, valable et tenant, etc.

Dame Germaine Trudeau contre Michael Moriarty et Canadian Pacific Railway, opposant; jugement déclarant arrêt bon, valable et tenant, etc.

Dame Cécile Brail et autre contre George Henri Brail et Delle Elizabeth Patenaude et autre, m.c.; jugement ordonnant au défendeur de rendre un compte complet et détaillé et affirmé sous serment de sa gestion comme exécuteur testamentaire.

Felix Clermont contre R. Smith et Raymond Lacombe et autres, ts.; jugement déclarant saisie-arrêt bonne, valable et tenant, etc.

Dame Germaine Trudeau contre Michael Moriarty et Canadian Pacific Railway, opposant; jugement déclarant arrêt bon, valable et tenant, etc.

Dame Cécile Brail et autre contre George Henri Brail et Delle Elizabeth Patenaude et autre, m.c.; jugement ordonnant au défendeur de rendre un compte complet et détaillé et affirmé sous serment de sa gestion comme exécuteur testamentaire.

Felix Clermont contre R. Smith et Raymond Lacombe et autres, ts.; jugement déclarant saisie-arrêt bonne, valable et tenant, etc.

Dame Germaine Trudeau contre Michael Moriarty et Canadian Pacific Railway, opposant; jugement déclarant arrêt bon, valable et tenant, etc.

Dame Cécile Brail et autre contre George Henri Brail et Delle Elizabeth Patenaude et autre, m.c.; jugement ordonnant au défendeur de rendre un compte complet et détaillé et affirmé sous serment de sa gestion comme exécuteur testamentaire.

Felix Clermont contre R. Smith et Raymond Lacombe et autres, ts.; jugement déclarant saisie-arrêt bonne, valable et tenant, etc.

Dame Germaine Trudeau contre Michael Moriarty et Canadian Pacific Railway, opposant; jugement déclarant arrêt bon, valable et tenant, etc.

Dame Cécile Brail et autre contre George Henri Brail et Delle Elizabeth Patenaude et autre, m.c.; jugement ordonnant au défendeur de rendre un compte complet et détaillé et affirmé sous serment de sa gestion comme exécuteur testamentaire.

Felix Clermont contre R. Smith et Raymond Lacombe et autres, ts.; jugement déclarant saisie-arrêt bonne, valable et tenant, etc.

Dame Germaine Trudeau contre Michael Moriarty et Canadian Pacific Railway, opposant; jugement déclarant arrêt bon, valable et tenant, etc.

Dame Cécile Brail et autre contre George Henri Brail et Delle Elizabeth Patenaude et autre, m.c.; jugement ordonnant au défendeur de rendre un compte complet et détaillé et affirmé sous serment de sa gestion comme exécuteur testamentaire.

Felix Clermont contre R. Smith et Raymond Lacombe et autres, ts.; jugement déclarant saisie-arrêt bonne, valable et tenant, etc.

Dame Germaine Trudeau contre Michael Moriarty et Canadian Pacific Railway, opposant; jugement déclarant arrêt bon, valable et tenant, etc.

Dame Cécile Brail et autre contre George Henri Brail et Delle Elizabeth Patenaude et autre, m.c.; jugement ordonnant au défendeur de rendre un compte complet et détaillé et affirmé sous serment de sa gestion comme exécuteur testamentaire.

Felix Clermont contre R. Smith et Raymond Lacombe et autres, ts.; jugement déclarant saisie-arrêt bonne, valable et tenant, etc.

Dame Germaine Trudeau contre Michael Moriarty et Canadian Pacific Railway, opposant; jugement déclarant arrêt bon, valable et tenant, etc.

Dame Cécile Brail et autre contre George Henri Brail et Delle Elizabeth Patenaude et autre, m.c.; jugement ordonnant au défendeur de rendre un compte complet et détaillé et affirmé sous serment de sa gestion comme exécuteur testamentaire.

Felix Clermont contre R. Smith et Raymond Lacombe et autres, ts.; jugement déclarant saisie-arrêt bonne, valable et tenant, etc.

Dame Germaine Trudeau contre Michael Moriarty et Canadian Pacific Railway, opposant; jugement déclarant arrêt bon, valable et tenant, etc.

Dame Cécile Brail et autre contre George Henri Brail et Delle Elizabeth Patenaude et autre, m.c.; jugement ordonnant au défendeur de rendre un compte complet et détaillé et affirmé sous serment de sa gestion comme exécuteur testamentaire.

Felix Clermont contre R. Smith et Raymond Lacombe et autres, ts.; jugement déclarant saisie-arrêt bonne, valable et tenant, etc.

Dame Germaine Trudeau contre Michael Moriarty et Canadian Pacific Railway, opposant; jugement déclarant arrêt bon, valable et tenant, etc.

Dame Cécile Brail et autre contre George Henri Brail et Delle Elizabeth Patenaude et autre, m.c.; jugement ordonnant au défendeur de rendre un compte complet et détaillé et affirmé sous serment de sa gestion comme exécuteur testamentaire.

Felix Clermont contre R. Smith et Raymond Lacombe et autres, ts.; jugement déclarant saisie-arrêt bonne, valable et tenant, etc.

Dame Germaine Trudeau contre Michael Moriarty et Canadian Pacific Railway, opposant; jugement déclarant arrêt bon, valable et tenant, etc.

Dame Cécile Brail et autre contre George Henri Brail et Delle Elizabeth Patenaude et autre, m.c.; jugement ordonnant au défendeur de rendre un compte complet et détaillé et affirmé sous serment de sa gestion comme exécuteur testamentaire.

Felix Clermont contre R. Smith et Raymond Lacombe et autres, ts.; jugement déclarant saisie-arrêt bonne, valable et tenant, etc.

Dame Germaine Trudeau contre Michael Moriarty et Canadian Pacific Railway, opposant; jugement déclarant arrêt bon, valable et tenant, etc.

Dame Cécile Brail et autre contre George Henri Brail et Delle Elizabeth Patenaude et autre, m.c.; jugement ordonnant au défendeur de rendre un compte complet et détaillé et affirmé sous serment de sa gestion comme exécuteur testamentaire.

Felix Clermont contre R. Smith et Raymond Lacombe et autres, ts.; jugement déclarant saisie-arrêt bonne, valable et tenant, etc.

Dame Germaine Trudeau contre Michael Moriarty et Canadian Pacific Railway, opposant; jugement déclarant arrêt bon, valable et tenant, etc.

Dame Cécile Brail et autre contre George Henri Brail et Delle Elizabeth Patenaude et autre, m.c.; jugement ordonnant au défendeur de rendre un compte complet et détaillé et affirmé sous serment de sa gestion comme exécuteur testamentaire.

Felix Clermont contre R. Smith et Raymond Lacombe et autres, ts.; jugement déclarant saisie-arrêt bonne, valable et tenant, etc.

Dame Germaine Trudeau contre Michael Moriarty et Canadian Pacific Railway, opposant; jugement déclarant arrêt bon, valable et tenant, etc.

Dame Cécile Brail et autre contre George Henri Brail et Delle Elizabeth Patenaude et autre, m.c.; jugement ordonnant au défendeur de rendre un compte complet et détaillé et affirmé sous serment de sa gestion comme exécuteur testamentaire.

Felix Clermont contre R. Smith et Raymond Lacombe et autres, ts.; jugement déclarant saisie-arrêt bonne, valable et tenant, etc.

Dame Germaine Trudeau contre Michael Moriarty et Canadian Pacific Railway, opposant; jugement déclarant arrêt bon, valable et tenant, etc.

Dame Cécile Brail et autre contre George Henri Brail et Delle Elizabeth Patenaude et autre, m.c.; jugement ordonnant au défendeur de rendre un compte complet et détaillé et affirmé sous serment de sa gestion comme exécuteur testamentaire.

Felix Clermont contre R. Smith et Raymond Lacombe et autres, ts.; jugement déclarant saisie-arrêt bonne, valable et tenant, etc.

Dame Germaine Trudeau contre Michael Moriarty et Canadian Pacific Railway, opposant; jugement déclarant arrêt bon, valable et tenant, etc.

Dame Cécile Brail et autre contre George Henri Brail et Delle Elizabeth Patenaude et autre, m.c.; jugement ordonnant au défendeur de rendre un compte complet et détaillé et affirmé sous serment de sa gestion comme exécuteur testamentaire.

Felix Clermont contre R. Smith et Raymond Lacombe et autres, ts.; jugement déclarant saisie-arrêt bonne, valable et tenant, etc.

Dame Germaine Trudeau contre Michael Moriarty et Canadian Pacific Railway, opposant; jugement déclarant arrêt bon, valable et tenant, etc.

Dame Cécile Brail et autre contre George Henri Brail et Delle Elizabeth Patenaude et autre, m.c.; jugement ordonnant au défendeur de rendre un compte complet et détaillé et affirmé sous serment de sa gestion comme exécuteur testamentaire.

Felix Clermont contre R. Smith et Raymond Lacombe et autres, ts.; jugement déclarant saisie-arrêt bonne, valable et tenant, etc.

Dame Germaine Trudeau contre Michael Moriarty et Canadian Pacific Railway, opposant; jugement déclarant arrêt bon, valable et tenant, etc.

Dame Cécile Brail et autre contre George Henri Brail et Delle Elizabeth Patenaude et autre, m.c.; jugement ordonnant au défendeur de rendre un compte complet et détaillé et affirmé sous serment de sa gestion comme exécuteur testamentaire.

Felix Clermont contre R. Smith et Raymond Lacombe et autres, ts.; jugement déclarant saisie-arrêt bonne, valable et tenant, etc.

Dame Germaine Trudeau contre Michael Moriarty et Canadian Pacific Railway, opposant; jugement déclarant arrêt bon, valable et tenant, etc.

Dame Cécile Brail et autre contre George Henri Brail et Delle Elizabeth Patenaude et autre, m.c.; jugement ordonnant au défendeur de rendre un compte complet et détaillé et affirmé sous serment de sa gestion comme exécuteur testamentaire.

Felix Clermont contre R. Smith et Raymond Lacombe et autres, ts.; jugement déclarant saisie-arrêt bonne, valable et tenant, etc.

Dame Germaine Trudeau contre Michael Moriarty et Canadian Pacific Railway, opposant; jugement déclarant arrêt bon, valable et tenant, etc.

Dame Cécile Brail et autre contre George Henri Brail et Delle Elizabeth Patenaude et autre, m.c.; jugement ordonnant au défendeur de rendre un compte complet et détaillé et affirmé sous serment de sa gestion comme exécuteur testamentaire.

Felix Clermont contre R. Smith et Raymond Lacombe et autres, ts.; jugement déclarant saisie-arrêt bonne, valable et tenant, etc.

Dame Germaine Trudeau contre Michael Moriarty et Canadian Pacific Railway, opposant; jugement déclarant arrêt bon, valable et tenant, etc.

Dame Cécile Brail et autre contre George Henri Brail et Delle Elizabeth Patenaude et autre, m.c.; jugement ordonnant au défendeur de rendre un compte complet et détaillé et affirmé sous serment de sa gestion comme exécuteur testamentaire.

Felix Clermont contre R. Smith et Raymond Lacombe et autres, ts.; jugement déclarant saisie-arrêt bonne, valable et tenant, etc.

Dame Germaine Trudeau contre Michael Moriarty et Canadian Pacific Railway, opposant; jugement déclarant arrêt bon, valable et tenant, etc.

Dame Cécile Brail et autre contre George Henri Brail et Delle Elizabeth Patenaude et autre, m.c.; jugement ordonnant au défendeur de rendre un compte complet et détaillé et affirmé sous serment de sa gestion comme exécuteur testamentaire.

Felix Clermont contre R. Smith et Raymond Lacombe et autres, ts.; jugement déclarant saisie-arrêt bonne, valable et tenant, etc.

Dame Germaine Trudeau contre Michael Moriarty et Canadian Pacific Railway, opposant; jugement déclarant arrêt bon, valable et tenant, etc.

Dame Cécile Brail et autre contre George Henri Brail et Delle Elizabeth Patenaude et autre, m.c.; jugement ordonnant au défendeur de rendre un compte complet et détaillé et affirmé sous serment de sa gestion comme exécuteur testamentaire.

Felix Clermont contre R. Smith et Raymond Lacombe et autres, ts.; jugement déclarant saisie-arrêt bonne, valable et tenant, etc.

Dame Germaine Trudeau contre Michael Moriarty et Canadian Pacific Railway, opposant; jugement déclarant arrêt bon, valable et tenant, etc.

Dame Cécile Brail et autre contre George Henri Brail et Delle Elizabeth Patenaude et autre, m.c.; jugement ordonnant au défendeur de rendre un compte complet et détaillé et affirmé sous serment de sa gestion comme exécuteur testamentaire.

Felix Clermont contre R. Smith et Raymond Lacombe et autres, ts.; jugement déclarant saisie-arrêt bonne, valable et tenant, etc.

Dame Germaine Trudeau contre Michael Moriarty et Canadian Pacific Railway, opposant; jugement déclarant arrêt bon, valable et tenant, etc.

Dame Cécile Brail et autre contre George Henri Brail et Delle Elizabeth Patenaude et autre, m.c.; jugement ordonnant au défendeur de rendre un compte complet et détaillé et affirmé sous serment de sa gestion comme exécuteur testamentaire.

Felix Clermont contre R. Smith et Raymond Lacombe et autres, ts.; jugement déclarant saisie-arrêt bonne, valable et tenant, etc.

Dame Germaine Trudeau contre Michael Moriarty et Canadian Pacific Railway, opposant; jugement déclarant arrêt bon, valable et tenant, etc.

Dame Cécile Brail et autre contre George Henri Brail et Delle Elizabeth Patenaude et autre, m.c.; jugement ordonnant au défendeur de rendre un compte complet et détaillé et affirmé sous serment de sa gestion comme exécuteur testamentaire.

Felix Clermont contre R. Smith et Raymond Lacombe et autres, ts.; jugement déclarant saisie-arrêt bonne, valable et tenant, etc.

Dame Germaine Trudeau contre Michael Moriarty et Canadian Pacific Railway, opposant; jugement déclarant arrêt bon, valable et tenant, etc.

Dame Cécile Brail et autre contre George Henri Brail et Delle Elizabeth Patenaude et autre, m.c.; jugement ordonnant au défendeur de rendre un compte complet et détaillé et affirmé sous serment de sa gestion comme exécuteur testamentaire.

Felix Clermont contre R. Smith et Raymond Lacombe et autres, ts.; jugement déclarant saisie-arrêt bonne, valable et tenant, etc.

Dame Germaine Trudeau contre Michael Moriarty et Canadian Pacific Railway, opposant; jugement déclarant arrêt bon, valable et tenant, etc.

Dame Cécile Brail et autre contre George Henri Brail et Delle Elizabeth Patenaude et autre, m.c.; jugement ordonnant au défendeur de rendre un compte complet et détaillé et affirmé sous serment de sa gestion comme exécuteur testamentaire.

Felix Clermont contre R. Smith et Raymond Lacombe et autres, ts.; jugement déclarant saisie-arrêt bonne, valable et tenant, etc.

Dame Germaine Trudeau contre Michael Moriarty et Canadian Pacific Railway, opposant; jugement déclarant arrêt bon, valable et tenant, etc.

Dame Cécile Brail et autre contre George Henri Brail et Delle Elizabeth Patenaude et autre, m.c.; jugement ordonnant au défendeur de rendre un compte complet et détaillé et affirmé sous serment de sa gestion comme exécuteur testamentaire.

Felix Clermont contre R. Smith et Raymond Lacombe et autres, ts.; jugement déclarant saisie-arrêt bonne, valable et tenant, etc.

Dame Germaine Trudeau contre Michael Moriarty et Canadian Pacific Railway, opposant; jugement déclarant arrêt bon, valable et tenant, etc.

Dame Cécile Brail et autre contre George Henri Brail et Delle Elizabeth Patenaude et autre, m.c.; jugement ordonnant au défendeur de rendre un compte complet et détaillé et affirmé sous serment de sa gestion comme exécuteur testamentaire.

Felix Clermont contre R. Smith et Raymond Lacombe et autres, ts.; jugement déclarant saisie-arrêt bonne, valable et tenant, etc.

Dame Germaine Trudeau contre Michael Moriarty et Canadian Pacific Railway, opposant; jugement déclarant arrêt bon, valable et tenant, etc.

Dame Cécile Brail et autre contre George Henri Brail et Delle Elizabeth Patenaude et autre, m.c.; jugement ordonnant au défendeur de rendre un compte complet et détaillé et affirmé sous serment de sa gestion comme exécuteur testamentaire.

Felix Clermont contre R. Smith et Raymond Lacombe et autres, ts.; jugement déclarant saisie-arrêt bonne, valable et tenant, etc.

Dame Germaine Trudeau contre Michael Moriarty et Canadian Pacific Railway, opposant; jugement déclarant arrêt bon, valable et tenant, etc.

Dame Cécile Brail et autre contre George Henri Brail et Delle Elizabeth Patenaude et autre, m.c.; jugement ordonnant au défendeur de rendre un compte complet et détaillé et affirmé sous serment de sa gestion comme exécuteur testamentaire.

Felix Clermont contre R. Smith et

La tolérance, l'ordre et le progrès sont à l'honneur dans Argenteuil

L'honorable Georges-E. Dansereau, ministre d'Etat dans le cabinet Godbout et député de ce comté à l'Assemblée législative, déclare qu'il y a "harmonie entre les deux grands groupes ethniques canadiens"

Hôte d'honneur au déjeuner du Club Kiwanis St-Laurent, à l'hôtel Ritz-Carlton, hier midi, l'hon. Georges-E. Dansereau, ministre d'Etat dans le cabinet Godbout, a déclaré que le comté d'Argenteuil, dont il est le député à l'Assemblée législative, est "une terre de tolérance, d'ordre et de progrès".

"Si le comté d'Argenteuil peut s'enorgueillir d'être un des plus beaux comtés de la province de Québec, à tous les points de vue, mais surtout quant à l'harmonie idéale entre les deux groupes ethniques du Canada, cela est dû à n'en doutez pas, à l'esprit de tolérance entre des individus parfois bien différents dans leur langue, leurs idées et leur religion; à l'esprit d'ordre, car il n'y a jamais de lutte stérile d'aucune sorte dans mon cher comté. Chaque personne est restée à sa place. Cela est dû à l'esprit de tolérance et d'ordre et qui se nourrit des qualités d'initiative, propres aux gens de langue anglaise, et des qualités d'endurance, propres à nous, de langue française, a dit M. Dansereau.

Présenté par M. Donatien Berthiaume, à la demande de M. Eugène Gibeau, président du club, M. Dansereau fut remercié par le Dr Adrien Archambault.

L'hon. Henri Groulx, ministre de la santé et du bien-être, l'hon. F. Philippe Brais, ministre d'Etat et leader ministériel au Conseil législatif, l'hon. J. Arthur Mathewson, trésorier de la province, l'hon. W. J. Hushion, sénateur, MM. les députés Jos-A. Francoeur, de Mercier, Georges Caron, de Maisonneuve, Paul Gauthier, de Laurier, A. Sabourin, de Vaudreuil-Soulanges, MM. Jean-Marie Gauthier, directeur de l'Ecole du meuble, Séverin Godin, fils, vice-président de la M.L.H. et P. Co., Jos. Poitevin, et J.-Théo Legault, fils, avaient aussi pris place à la table présidentielle.

"C'est surtout Lachute qui fut le noyau du comté d'Argenteuil, a aussi dit M. Dansereau. En 1796, un nom-

mé Clark, du Vermont, vient s'y établir avec sa femme et ses cinq enfants. A cette époque, Lachute n'était qu'une immense forêt vierge. Un peu plus tard, un nommé Lane, du Vermont, lui aussi, achète du seigneur plusieurs milliers d'acres de terre aujourd'hui occupés par la ville. Six autres familles arrivaient bientôt, toujours du Vermont, pour grossir le nombre des colons.

"En 1803, la population s'élevait à trente familles, comprenant près de 140 personnes. Les colons prospéraient malgré leur isolement. Ils décidèrent de bâtir un moulin à farine dont les ruines subsistent encore sur la rive gauche de la rivière, au pied de la petite chute qui a donné son nom à la ville.

"De 1809 à 1818, plusieurs familles quittèrent l'Ecosse et venaient augmenter la population américaine. Ce furent les "Highlanders" qui prirent les bords de l'Ottawa et les environs de St-André, et les "Lowlanders" qui se fixèrent à Lachute et dans les environs.

Les Ecossois supplantaient d'autant plus les Américains que ceux-ci, voyant leur commerce de potasse diminuer par suite de la disparition du bois autour d'eux, retournèrent probablement aux Etats-Unis, et que les Ecossois, plus industrieux et plus besogneux, s'attaquèrent à la forêt, y défrichèrent le sol, bâtirent des tanneries, une scierie, des magasins, un hôtel, deux églises et l'Ecole supérieure de Lachute.

"Ce n'est qu'en 1870 que Lachute se mit à compter quelques familles canadiennes-françaises. Les catholiques furent donc noyés au début, dans l'élément protestant. Il faut savoir cela pour comprendre l'histoire des notres dans le comté d'Argenteuil.

"Encore une fois, il y a de l'harmonie dans mon comté, entre les deux grands groupes ethniques canadiens; et cela crée une bonne entente très cordiale: si admirable même, qu'il vaut la peine de venir goûter la vie au sein du beau comté d'Argenteuil", a terminé M. Dansereau.

L'hon. Georges-E. Dansereau hier au Kiwanis St-Laurent



L'hon. Georges-E. Dansereau, ministre d'Etat dans le cabinet Godbout et député d'Argenteuil à l'Assemblée législative, a porté le mot d'ordre de tolérance, d'ordre et de progrès. De gauche à droite, l'hon. J.-Arthur Mathewson, trésorier de la province, M. Dansereau et M. Eugène Gibeau, président du club, qui avaient pris place à la table d'honneur. (Photo du CANADA)

La Ville créerait un comité consultatif du bien-être social

Au cours de la séance qu'il a tenue hier, le comité exécutif a étudié avec M. J.-R. Beaudet, directeur du service municipal du bien-être social, la question de créer un comité consultatif de bien-être. Ce comité, analogue à celui qui, sous la présidence de M. Aimé Parent, est si utile au service d'urbanisme, se composerait de représentants de l'administration, du conseil et du public.

Les commissaires ont aussi profité de la présence de M. Beaudet pour chercher à établir la quelle politique la Ville suivra si, comme l'an dernier, les diverses fédérations de charité la prient de combler les déficits qu'elles auront accumulés.

Il faut dix mille hommes de plus à l'armée de réserve

C'est le nombre nécessaire pour remplir les cadres à Montréal, déclare le major-général B.-W. Browne

"Nous en sommes arrivés à un point où tous les citoyens éligibles devraient faire partie ou de l'armée active ou de l'armée de réserve", déclarait hier midi le major-général B.-W. Browne, D.S.O., M.C., directeur général de l'armée de réserve, devant plus de 400 hommes d'affaires éminents, lors de l'ouverture de la campagne de recrutement de l'armée de réserve, à l'hôtel Mont-Royal.

En 1937, continue le major-général Browne, on avait aussi réuni les hommes d'affaires de Montréal pour demander leur aide et les résultats ont été magnifiques: L'ancienne milice non permanente a été inondée de demandes d'enrôlement. "Aujourd'hui, continue le directeur général de l'armée de réserve, nous sommes dans la même situation, seulement nous sommes en guerre. Dans ce district, il nous faut 10,000 hommes de plus dans l'armée de réserve. Le but de cette campagne de recrutement n'est rien moins que la défense du pays."

Le général Browne a fait remarquer que le Canada avait été pris par ennemi, temporairement du moins, et qu'il était faux et dangereux de dire "cela ne peut pas arriver ici". Les événements ont prouvé le contraire. Il a ajouté que la population du pays semblait se rendre compte de la gravité de la situation et que l'appel lancé pour remplir les cadres de l'armée de réserve. "On peut dire, a-t-il déclaré, que l'on a soulevé quelques objections au sujet des vacances, mais à ce moment-ci les vacances peuvent aller par dessus bord pour la durée de la guerre."

"Ne l'oubliez pas, a déclaré le général Browne, l'armée de réserve est votre armée et c'est à vous d'en faire un succès."

A cette réunion, sous la présidence conjointe des deux présidents de la campagne de recrutement pour l'armée de réserve, MM. De Gaspé Beaubien et Russell Bell, le général E. B. Panet, C.M.G., D.S.O., commandant du district militaire no 4, a aussi adressé la parole. "L'armée de réserve, a-t-il déclaré, est formée spécialement pour la défense du Canada au Canada. La situation est sérieuse et on doit prendre toutes les mesures possibles en cas d'invasion."

"Nous voulons faire de l'armée de réserve un établissement de guerre, a continué le général Panet, et actuellement elle n'a pas 20 pour cent de l'effectif qu'elle devrait avoir. Nous lançons une campagne de recrutement et je suis heureux d'annoncer que MM. De Gaspé Beaubien et Russell Bell en sont les présidents conjoints. Pour le bien du Canada, c'est-à-dire pour notre propre protection, il est important qu'ils obtiennent tout le succès désiré."

MM. Beaubien et Russell ont prononcé de courtes allocutions à l'appui de la campagne de recrutement pour l'armée de réserve, ainsi que M. J. Stannard.

Processus du contrôle qu'exerce le gouvernement sur ses dépenses

L'honorable J.-L. Ilsley, ministre des Finances, explique en Chambre, le système d'audition actuellement en vigueur dans son ministère

OTTAWA, 3 (Du correspondant parlementaire du Canada) — Le ministre des Finances, l'hon. J. L. Ilsley, a fourni aujourd'hui à la Chambre des détails sur la façon dont le gouvernement contrôle les dépenses de guerre.

Une armée de comptables et d'auditeurs travaille sans relâche au contrôle des finances publiques, a-t-il dit, et ce contrôle est en réalité si efficace et si étroit que, loin de reprocher au gouvernement des dépenses folles, on se plaint qu'il règle ses comptes avec quelque retard.

Formée en comité plénier, la Chambre étudie le bill des appropriations de guerre de deux milliards. Auparavant et durant la plus grande partie de la séance, les députés ont étudié les crédits de \$11,000,000 du ministère de l'Agriculture et discuté surtout la classification des pores.

L'auditeur général, a dit M. Ilsley, dispose d'un personnel de 350 personnes et n'est responsable qu'envers le Parlement.

Par ailleurs, la Trésorerie fédérale compte un personnel de 4,000 personnes qui contrôlent toutes les dépenses des ministères et s'assurent qu'elles ont été autorisées et bien réparties. Car il est bien évident que l'auditeur général ne peut faire l'audition de tous les livres.

M. Ilsley répondait à une interpellation de M. T. L. Church (conservateur, de Toronto), sur l'administration des finances publiques. M. Church mettait en doute le contrôle qu'exerce l'auditeur général sur les dépenses. "Je m'oppose à la façon dont les affaires du pays sont conduites, a dit M. Church. Les auditions ne sont pas satisfaisantes."

C'est alors que le ministre a démontré à la Chambre le mécanisme du contrôle des finances.

"Il n'est pas d'auditeurs à ma connaissance, a-t-il dit, qui soient responsables envers d'autres ministères que le ministre des finances. Il peut y avoir des exceptions cependant; je crois qu'il y en a une effectivement en ce que le ministère des Munitions et des Approvisionnements agit à titre d'agent du Royaume-Uni en faisant des achats et en effectuant des paiements en ce pays, et je crois que ce ministère a un personnel spécial qui s'occupe de certains travaux au nom du gouvernement du Royaume-Uni."

"L'auditeur général, à titre d'officier de ce Parlement, est responsable envers ce Parlement; il contrôle en particulier trois choses: d'abord, il s'assure qu'il y a un vote, c'est-à-dire une autorisation de payer l'argent; ensuite, il s'assure qu'il y a des appropriations pour la dépense en question; enfin, il voit à ce que les faits justifient le paiement. Tel est, d'une façon générale, le système d'audition en ce pays, en ce qui concerne les paiements."

Le ministère de l'Agriculture

Au cours du débat sur le ministère de l'Agriculture, certains députés ont suggéré au ministre d'établir une commission de vente des bestiaux.

L'hon. M. Gardiner a répondu qu'il étudierait cette proposition s'il peut être sûr que les personnes qui, au cours des dernières années, ont réclamé la création d'un tel organisme, en connaissant les dangers; si leurs désirs sont combinés, ces personnes auront-elles que l'industrie devra assumer des dépenses additionnelles considérables?

Plusieurs députés ont ensuite proposé l'augmentation du poids des pores destinés aux marchés étrangers. A quoi M. Gardiner a répondu que le principal marché d'exportation du porc canadien était la Grande-Bretagne où l'on exigeait du bacon maigre. Le chef parlementaire de la C.C.F., M. M.-J. Coldwell, a déclaré qu'il avait cours de sa visite en Grande-Bretagne, l'autome dernier, on avait importé le bacon canadien alors exporté en Angleterre était de la meilleure qualité. Il a ajouté que l'on devrait envoyer aux Anglais le genre de bacon qu'ils désirent.

M. Coldwell a aussi soutenu le projet de création d'une commission de vente des bestiaux, établie d'après le système de la commission des grains. M. Gardiner a ensuite révélé que l'on réussirait à remplir un contrat de vente de 600,000,000 livres de bacon avec la Grande-Bretagne. Il croit en outre que le Canada devrait conclure avec l'Angleterre des contrats à long terme en ce qui concerne tous les produits de la ferme.

La Chambre a ajourné à demain à trois heures.

Section anglaise de l'Association de Saint-Henri

M. Roméo Godman est le président — Membres du comité exécutif

Le comité exécutif de l'Association libérale du comté de St-Henri a récemment décidé d'organiser des sections afin d'accroître le nombre des



M. ROMEO GODMAN

membres de l'association. On a depuis, créé une section anglaise dont le président est M. Roméo Godman.

Outre M. Godman, le comité exécutif de la section anglaise comprend: MM. M. E. Regan, premier vice-président; F. J. Maguire, deuxième vice-président; W. Hickey, secrétaire; F. Hough, trésorier; D. Kennedy, D. Callaghan, A. Burns et F. Hayes, tous quatre directeurs; et Emile Boucher, député de St-Henri à l'Assemblée législative conseiller juridique.

Les patrons d'honneur de la section anglaise sont: le très hon. W. L. Mackenzie King, premier ministre du Canada, et l'hon. Adélard Godbout, premier ministre du Québec. Les présidents d'honneur sont MM. J.-Arsène Bonnier, député de St-Henri aux Communes, et M. E. Boucher. L'hon. W. J. Hushion, sénateur, en est le vice-président honoraire.

Qui succèdera à Mlle Elizabeth-C. Monk?

On a dit hier à l'hôtel de ville que le comité des citoyens aurait décidé de remplacer Mlle Elizabeth C. Monk, démissionnaire, qui le représentait au conseil municipal, par M. C.-E. Gravel, ancien président de la Commission des écoles catholiques de Montréal.

Inauguration du Jewish Hospital of Hope, le 14

L'inauguration officielle du Jewish Hospital of Hope, de la rue Sherbrooke est, 7945, aura lieu le 14 juin, à 2 hrs 30. Des représentants des gouvernements fédéral et provincial assisteront à la cérémonie.

Ses calomnies contre les Anglais coûtent \$75 à Paul-Émile Robert

Le juge Armand Cloutier se montre clément pour le président des Jeunes Laurentiens parce qu'il n'a pas de casier judiciaire — Le tribunal tient compte de la jeunesse du coupable

Paul-Émile Robert, président des Jeunes Laurentiens, revenait devant le juge Armand Cloutier, pour le prononcé de sa sentence, après avoir été déclaré coupable, d'avoir, il y a un mois, enfreint les règlements de la défense du Canada. Au cours d'une assemblée, tenue au sujet du plébiscite, Robert avait déclaré que l'ancien hôtel Viger était rempli de grands enfants de six pieds, réfugiés anglais venus ici pour la durée de la guerre. Au procès Me Gerald Fautoux, c.r., avocat du ministère public, prouva, documents en mains, que ces "grands enfants" étaient des héros de la marine marchande, une quarantaine en tout, seuls survivants d'un équipage de plus de 300, lors-

que leur navire était torpillé dans l'Atlantique.

Le juge Cloutier imposa au prévenu une amende de \$25 et le condamna à payer \$50 de frais. Dans un clair jugement, le tribunal du juge Robert qu'il n'avait pas le droit de tenir les propos mentionnés dans l'acte d'accusation. "Vous ne le savez pas, dites-vous, raison de plus d'être prudent et de vous abstenir", souligne le juge. "Vous êtes jeune. C'est la première fois que vous venez en correctionnelle. La leçon va vous profiter et profitera aussi à ceux qui seraient tentés de faire comme vous. Je me montre clément à la suite des représentations qui m'ont été faites par votre avocat, Me Jacques Perrault."

La charte joue un nouveau tour à plusieurs conseillers municipaux

Le texte définitif de la loi qui vient de l'amender réserve une surprise à ceux qui n'assistent avec beaucoup d'assiduité que depuis le 11 mai aux séances du conseil

PAR MAURICE NANTÉL

Plusieurs conseillers municipaux qui, avant qu'on ne leur accorde une indemnité annuelle de \$600, s'étaient fait une règle d'assister le moins souvent possible aux séances du conseil ou de n'y venir faire un tour qu'en passant pour donner signe de vie et qui, depuis qu'ils savent que chacune de leurs absences diminuera de \$20 le montant qu'on leur remettra au bout de l'année, sont d'une assiduité exemplaire vont certainement avoir un choc en prenant connaissance du texte définitif de la loi amendement la charte de Montréal.

Ces conseillers qu'on ne voyait qu'à de très rares intervalles à l'hôtel de ville, où depuis déjà plusieurs mois l'on avait un mal fou à réunir une cinquantaine de membres du conseil, quand ce dernier délibérait, ont en effet été très ponctuels aux séances des 11 et 28 mai derniers. Ils avaient compris et tout le monde avec eux que leur présence à ces réunions leur vaudrait deux beaux billets verts. On a compté plus de quatre-vingts conseillers à ces deux séances.

Or il arrive que ce n'est que depuis le 29 mai, date à laquelle le lieutenant-gouverneur de la province a sanctionné le bill de Montréal, que l'article de cette loi accordant une indemnité aux conseillers est en vigueur et que c'est à partir de ce jour, et non du 11 mai, que l'on doit retrancher \$20 des \$600 que doivent toucher les membres du conseil chaque fois qu'ils n'ont pas participé ou qu'ils ne participeront pas à une séance.

Le texte de la loi dit que le chef du conseil recevra une indemnité annuelle de \$2,400 à partir du 1er mai 1942. Il omet de fournir la même précision sur le sujet de l'in-

M. Hugh Semple a quitté hier la cour du recorder

Un amendement apporté à la charte de Montréal le force à prendre sa retraite

Le recorder Hugh Semple, ayant été officiellement informé hier de l'amendement apporté à la charte de Montréal, qui interdit à tout recorder de continuer de rendre la justice, au nom de la municipalité qu'il sert, s'il est âgé de 65 ans ou s'il remplit ses fonctions depuis 25 ans, a pris sa retraite puisqu'il a 68 ans et qu'il était recorder depuis 27 ans.

On a beaucoup critiqué le recorder Semple. Quelqu'un qui le connaît bien nous disait hier que sous sa rudesse et brusquerie il dissimulait un cœur d'or. La même personne ajoutait: "Au nombre des anciens échevins dont il s'est fait des ennemis et qui n'ont jamais perdu une occasion de demander sa révocation, nous pourrions en nommer quelques-uns qu'il mit à la porte de sa chambre à la cour du recorder, les menaçant même d'appeler des agents s'ils refusaient de partir, pour la seule raison qu'ils venaient lui incommoder les faveurs qu'il jugeait incompatible avec son sens du devoir. Le recorder Semple était d'une grande charité. Combien de malheureux qu'il condamnait à l'amende parce que la loi l'y forçait étaient quelques instants plus tard rappelés devant lui. En boursant, il jetait sur son bureau le montant de l'amende qu'il avait lui-même infligée et qu'il payait parce qu'il savait qu'elle tairait trop lourdement le maigre budget du malheureux qu'il avait dû condamner."

Il est donc évident qu'à cause de cette omission, l'indemnité aux conseillers n'a commencé de leur être accordée que le 29 mai et que tous ceux qui n'ont pas fait leurs déclarations avant ce jour n'ont pas droit à aucune rémunération.

Il convient de dire que la majorité des membres du conseil qui avait accepté de servir gratuitement les intérêts des administrés ne se formalisent pas du tout de ce détail. Les autres se sont mérités la leçon qu'ils devront tirer de cette petite histoire.

Il faut mettre fin aux propos désobligeants

Mme Pierre-F. Casgrain dit qu'ils accentuent la guerre des nerfs

Mme Pierre-F. Casgrain a déclaré au déjeuner du Westmount Rotary Club, au Victoria Hall, hier, que les propos désobligeants tenus par des personnes plus ou moins importantes envers tout groupe ethnique portent non seulement atteinte au moral du public en général, mais rejoignent grandement Hitler et ses pareils.

"Ayons de l'empire sur nous-mêmes, conservons notre sang-froid, ne devenons pas hystériques et efforçons-nous d'apaiser ceux qui commencent à le devenir", d'ajouter Mme Casgrain.

Mme Casgrain a été présentée aux convives par M. Gordon A. Brownlee et remerciée par M. Chester McBride. M. Ewart Everson, président du club, était au fauteuil.

Faisant allusion à ce que l'on appelle "la guerre des nerfs" dont on a beaucoup parlé depuis le début des hostilités et dont les puissances de l'Axe tentent de tirer parti contre les nations unies, Mme Casgrain a dit qu'une telle arme existe et que l'ennemi peut y avoir recours avec avantage.

"Dans cette guerre-ci, où on nous demande un effort anormal, où l'on est aux prises avec l'anxiété, avec des déceptions et des revers, nous sommes sujets à devenir nerveux, remuants et agités", a-t-elle ajouté. "Nous sommes alors plus portés à être irritables et même querelleurs. L'ennemi connaît cet état de choses."

Quand nos nerfs sont fatigués, toute discussion peut facilement engendrer une amère querelle. Lorsque des propos désobligeants s'adressent non seulement à des individus, mais à des groupes, des disputes s'engouffrent et s'étendent comme des feux de prairie."

"Nous traversons des heures vraiment difficiles", a aussi dit Mme Casgrain. "Notre cher pays est peut-être sur le point de faire face à une phase difficile. Tous ceux qui aiment vraiment le Canada, tous les vrais Canadiens devraient jouer un rôle important et essayer de savoir comment y parvenir, et faire en sorte que l'ennemi n'en vienne pas à se réjouir de notre désunion."

Mme Casgrain a enfin rappelé qu'il importe de penser à l'après-guerre. Elle a à ce sujet souligné que MM. Churchill et Roosevelt ont pour raison rédigé la Charte de l'Atlantique.

Aidez la récupération en ne détruisant pas cette copie du CANADA

Ottawa informé du différend ouvrier de Mont-Rolland

Me Bernard Rose envoie le rapport de son enquête au ministère du Travail

Le commissaire-enquêteur du ministère fédéral du Travail, Me Bernard Rose, a envoyé, hier, à Ottawa, un rapport de son enquête sur la grève des employés de la compagnie Rolland, à St-Jérôme et à Mont-Rolland. M. Rose s'est rendu à ces usines sur la demande du ministère du Travail.

Selon les renseignements obtenus, la grève a été causée par le refus des employés de Mont-Rolland de travailler le dimanche s'ils n'étaient payés salaire et demi. Ceux de St-Jérôme feraient la grève de sympathie. On compte en tout quelque 800 grévistes.

Les représentants de l'Union internationale de la pulpe sont sur les lieux depuis mardi en vue d'en arriver à une entente avec la compagnie. Les pourparlers sont actuellement en train. On espère que tout sera réglé dans quelques jours et que des lundi, peut-être même plus tôt, les usines seront en pleine activité. Les grévistes sont calmes dans les deux localités.

Un bambin tombe du haut d'un 3e étage

Guy Dusseault, 9 ans, fils de M. et Mme Michel Dusseault, domiciliés rue Dorion, 2340, est présentement dans un état critique, à l'hôpital Ste-Justine, où on le transporte d'urgence, peu avant 6 h., hier soir. On trouva cet enfant gisant inconscient dans une cour sise à l'arrière de la rue Dorion, 2301. On croit que le bambin serait tombé du toit d'un immeuble de trois étages. La petite victime n'avait pas encore repris connaissance, tard hier soir. Le lieutenant Rosaire Trotter et les agents Roméo Huot et Joseph Ste-Marie, du poste No 13 (rue Frontenac), firent les constatations d'usage.

En travaillant pour vous, vous travaillez pour tous. Achetez des Certificats d'épargne de guerre.

POUR TELEPHONER AU "CANADA"

Dans le jour
HARBOUR 5131
SOIR, DIMANCHE ET FÊTES:
Police incendie, accidents HA 5131
Sport HA 5134
Directeur de l'information HA 5461
Atelier de composition HA 5462
Service d'information HA 5607
Circulation et expédition HA 5134
Rédacteur en chef HA 5454

Il ne faut pas faire disparaître le lait naturel

Le Frère Aloys s'en prend à certains pasteurisateurs

L'Association des producteurs et des distributeurs de lait naturel dit "spécial" a récemment tenu son assemblée annuelle dans la salle paroissiale de St-Laurent, près de Montréal.

Invité par M. Lionel Delorme, président, à présenter une revue des activités de l'année, le Frère Aloys, premier vice-président, a rappelé que les directeurs de l'association n'ont rien négligé pour défendre le lait naturel contre les attaques des pasteurisateurs outranciers.

"D'année en année, dit le Frère Aloys, le nombre des médecins grandit qui se font les défenseurs du lait naturel tel que produit par les membres de notre association. Rappelons-nous que ce sont les médecins seuls qui ont la compétence de juger des qualités de ce lait. Chaque fois que les pasteurisateurs outranciers ont voulu faire disparaître le lait naturel, ce sont des médecins qui l'ont sauvé, et ces médecins se sont appuyés sur des données scientifiques inattaquables. Nos membres ont le devoir de prendre toutes les précautions afin de produire, dans des conditions hygiéniques, le meilleur des laits. La qualité du lait sera bonne pour autant que les troupeaux seront composés de vaches saines. Et nous pouvons affirmer sans crainte d'être démentis que les troupeaux de nos membres offrent à ce sujet les plus belles garanties."

On nous apprend par ailleurs que les membres du comité exécutif de l'an dernier viennent d'être réélus: M. Lionel Delorme, président; le Frère Aloys, premier vice-président; MM. R. B. Tolhurst, deuxième vice-président; Adolphe Bastien, trésorier; Paul Lussier, secrétaire; Arthur Daoust, Hector Leduc, Théodore Goyer, Hubert Maisonneuve et Adrien Jasmin, tous directeurs.

Les touristes des E.-U. pourront venir au pays

Une rumeur voulait depuis quelque temps que le gouvernement des Etats-Unis en viendrait à interdire aux Américains les voyages outre-frontières. On apprend à ce sujet que M. J. J. Pelley, président de l'Association des chemins de fer américains, vient d'annoncer que les chemins de fer continueront de transporter tous ceux qui voyagent par aggrément, en vacances ou autrement, ainsi que tous ceux qui doivent se déplacer par affaires.

Cette semaine
FÊTE ANNUELLE DES
CHEFS de RAYONS

Dupuis Frères
ALBERT DUPUIS, président.
A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

Spécial aujourd'hui:
SACS "GLADSTONE"
Cuir solide — Noir seulement — 24 12.95
pouces
DUPUIS — rayon des valises — (rez-de-chaussée)